
APOTRE DU FOYER
7, rue Barra - ST-ETIENNE

LIVERSAIN PÈRE ET FILS IMPRIMEURS - SAINT-ETIENNE

LES PLUS BEAUX TEXTES DE
SAINT ALPHONSE

LE
GRAND MOYEN
DE LA
PRIÈRE

Traduction du R.P. LUPI, c. ss. r.

Permis d'imprimer
Champagne-au-Mont d'Or, 9 Avril 1986
G. DARLIX, c. ss. r.
sup. prov.

Imprimatur
Saint-Etienne, le 9 Avril 1986
DIEGO MARTINEZ
délégué par l'Ordinaire
du diocèse de Saint-Etienne

8-
- 58,59
- 61

LE
GRAND MOYEN
DE LA
PRIÈRE

Traduction du R.P. LUPI. c. ss. r.

PREFACE DU TRADUCTEUR

Le “Grand Moyen de la Prière” est un des ouvrages les plus célèbres de Saint Alphonse. Une sentence lapidaire le résume, elle est dans toutes les mémoires, elle retentit dans toutes les chaires : Celui qui prie se sauve certainement, celui qui ne prie pas se damne certainement.

La prière est la clef de voûte du système ascétique et apostolique de notre Docteur très zélé, la flèche qui s’élance vers le ciel et domine tout l’édifice de sa théologie sur la grâce.

Après deux siècles de luttes passionnées entre théologiens au sujet de la grâce, Alphonse vient mettre en lumière les éléments certains, indispensables au salut des âmes et que les controverses risquent de jeter dans l’ombre. Il vient donner la réplique la plus décisive au Jansénisme, relever le courage et l’espérance des âmes abattues et désespérées par les sombres théories de cette lugubre hérésie.

Dieu veut efficacement le salut de tous les hommes, proclame notre grand Docteur. A tous

sans exception, la Rédemption ouvre ses trésors. Tous les hommes reçoivent des grâces suffisantes pour réaliser effectivement leur salut, s'ils le veulent. Parmi ces grâces suffisantes, il en est une de facile emploi, à la portée des pécheurs les plus éloignés de Dieu, à la portée des âmes les plus en danger de se perdre : la grâce de la prière. Par la prière nous pouvons et nous devons obtenir de Dieu les secours les plus efficaces, et ainsi nous soustraire aux plus grands périls, nous sortir des situations les plus désespérées, remporter les victoires les plus signalées, être, en un mot, à la hauteur de tous nos devoirs et même être capables des plus difficiles héroïsmes. La prière persévérande forgera les anneaux de cette chaîne bénie : la persévérance finale, et nous reliera au ciel.

Pour faciliter la prière, rendre notre confiance plus douce et plus spontanée, Dieu nous a donné la Sainte Vierge pour Mère. Ainsi "Les Gloires de Marie" cet hymne à la Reine de Miséricorde, à la Médiatrice des grâces, continuent et achèvent l'exposé de la consolante doctrine du "Grand Moyen de la Prière".

Un préjugé actuel tend à montrer Saint Alphonse, lui, suscité par Dieu pour terrasser le Jansénisme, comme un auteur trop sévère et décourageant. Oui, Alphonse nous met bien en face de nos destinées éternelles, de nos inéluctables responsabilités ; il ne cache pas les risques terribles courus par les chrétiens néglig-

gents. Mais ayant éveillé la foi en l'au-delà et la préoccupation du salut éternel, il nous montre le ciel accessible et sa conquête facile, moyennant la prière. Combien se rejettent vers une fausse idée de la bonté et de la miséricorde de Dieu pour se dispenser d'agir et de lutter, précisément parce qu'ils désespèrent de jamais parvenir à surmonter leurs passions et accomplir leurs devoirs ! Notre Docteur très zélé, en rappelant la puissance de la prière, arme invincible du chrétien, se révèle un animateur merveilleux, un foyer d'énergie.

L'ouvrage de Saint Alphonse se compose de deux parties. Dans la première, davantage accessible au grand public, après avoir exposé la nécessité et l'efficacité de la prière, il en détaille les conditions et les qualités. Nous inspirant de l'exemple donné par l'auteur lui-même, dans une édition parue à Naples, nous nous contentons de publier cette première partie de l'ouvrage. Saint Alphonse dans une lettre à Remondini, constate que son livre ainsi présenté est à la portée de tous. Il le sera également, espérons-le, grâce à notre traduction pour nos contemporains.

Saint Alphonse aurait voulu être assez riche pour imprimer autant d'exemplaires de son livre sur la prière qu'il y avait de chrétiens dans le monde. Souhaitons une très large diffusion à son livre préféré. Que partout retentisse son message de prière, écho de celui du Sauveur :

“Il faut toujours prier sans se lasser jamais.”

“Celui qui prie se sauve certainement.
Celui qui ne prie pas se damne certainement.”

Marseille, le 15 mai 1944

AU VERBE INCARNÉ JESUS-CHRIST

BIEN-AIMÉ DU PÈRE ÉTERNEL,
BÉNI DU SEIGNEUR,
AUTEUR DE LA VIE,
ROI DE GLOIRE,
SAUVEUR DU MONDE,
ATTENTE DES NATIONS,
DÉSIR DES COLLINES ÉTERNELLES,
PAIN CÉLESTE,
JUGE UNIVERSEL,
MÉDIATEUR ENTRE DIEU ET LES HOMMES,
MAITRE DES VERTUS,
AGNEAU SANS TACHE,
HOMME DES DOULEURS,
PRÊTRE ÉTERNEL ET VICTIME D'AMOUR,
ESPÉRANCE DES PÉCHEURS,
SOURCE DES GRACES,
BON PASTEUR,
PLEIN D'AMOUR POUR LES AMES.

*Alphonse, pécheur,
consacre cet ouvrage*

DÉDICACE A JÉSUS ET A MARIE

O Verbe Incarné. Vous avez donné votre sang et votre vie, pour conférer à nos prières, selon votre promesse, une valeur capable d'obtenir tout ce qu'elles implorent. Et nous, grand Dieu ! nous sommes négligents pour notre salut au point de ne pas vouloir demander les grâces requises pour nous sauver. Vous, avec ce moyen de la prière, Vous nous avez remis la clef de tous nos divins trésors, et nous, en ne priant pas, nous nous obstinons à rester dans notre misère. Ah ! Seigneur, éclairez-nous et faites-nous connaître le pouvoir auprès de votre Père, des requêtes adressées en votre nom et par vos mérites.

Je Vous dédie mon petit livre. Daignez le bénir. Accordez à tous ceux qui l'auront en mains la volonté de toujours prier. Qu'ils s'efforcent d'enflammer aussi les autres du désir de mettre à profit ce grand moyen de salut.

A Vous aussi, je recommande cet humble ouvrage, auguste Mère de Dieu, Marie. Favorisez-le, en obtenant à tous ses lec-

teurs, l'esprit de prière et de constant recours, en tous leurs besoins, à votre divin Fils, et à Vous, dispensatrice des grâces et mère de miséricorde ! Vous ne savez renvoyer mécontent qui se recommande à Vous... Vous êtes la Vierge puissante qui obtient de Dieu tout ce qu'elle sollicite en faveur de ses serviteurs.

INTRODUCTION NÉCESSAIRE A LIRE

1°) J'ai fait paraître divers ouvrages de spiritualité. Mais j'estime n'avoir rien composé de plus utile que ce petit livre où je parle de la prière, indispensable et sûr moyen d'obtenir le salut éternel et les grâces requises à cet effet.

Je n'en ai pas la possibilité, mais si je le pouvais, je voudrais imprimer autant d'exemplaires de ce petit livre qu'il se trouve de fidèles vivants sur terre et les distribuer à chacun d'eux, afin que chacun comprît la nécessité où nous sommes tous de prier pour nous sauver.

2°) Je dis cela, car d'une part, je vois cette absolue nécessité de la prière si fort inculquée par la sainte Ecriture tout entière et par tous les saints Pères. D'autre part, je vois les chrétiens peu attentifs à utiliser ce grand moyen de salut. Ce qui m'afflige le plus c'est de constater que les prédictateurs et les confesseurs sont peu préoccupés d'en parler à leurs auditeurs et à leurs pénitents. Les livres de spiritualité répandus aujourd'hui parmi les fidèles, eux non plus, n'en parlent pas suffisamment.

Cependant tous les prédictateurs et confesseurs, tous les livres ne devraient rien insinuer avec plus d'insistance et de chaleur que l'obligation de prier. Ils inculquent, sans doute, aux âmes de nombreuses et excellentes méthodes pour conserver en soi la grâce de Dieu, telle la fuite des occasions, la fréquentation des sacrements, la résistance aux tentations, l'audition de la parole de Dieu, la méditation des vérités éternelles... et choses semblables, toutes fort utiles, on ne le nie point.

Mais, je le demande, à quoi servent les sermons, les méditations et tous les autres moyens indiqués par les maîtres en spiritualité, *sans la prière*, quand le Seigneur a déclaré ne vouloir octroyer les grâces sinon à qui prie : "Demandez et vous recevrez". (Jean, XVI, 24.) Sans la prière, selon la Providence ordinaire, resteront inutiles toutes nos méditations, toutes nos résolutions et toutes nos promesses. Si nous ne prions pas, nous serons toujours infidèles à toutes les lumières reçues de Dieu et à tous les engagements pris.

La raison en est que, pour faire actuellement le bien, vaincre les tentations, pratiquer la vertu, en somme pour observer entièrement les divins préceptes, sont insuffisantes les lumières reçues, nos propres considérations et nos résolutions. Il y faut de plus le secours actuel de Dieu. Or le Seigneur n'accorde ce secours actuel comme nous le verrons ci-après

- qu'à celui qui prie et prie avec persévérence. Les lumières reçues, les considérations et les résolutions formées par nous servent à ceci : à nous faire actuellement prier dans les tentations et dans les périls de transgresser la loi de Dieu. Avec la prière nous obtenons le secours divin qui, à son tour, nous préserve du péché. Mais si alors nous ne prions pas, nous sommes perdus.

3°) J'ai voulu, cher lecteur, faire précéder, par l'exposé de mon sentiment, tout ce que j'écrirai dans la suite, afin que vous remerciez le Seigneur qui, par l'intermédiaire de mon petit livre, vous accorde la grâce de prier avec une conviction plus profonde sur l'importance de ce grand moyen. En effet, tous ceux — nous parlons des adultes — qui se sauvent ordinairement se sauvent par cet unique moyen. C'est pourquoi, dis-je, remerciez-en Dieu. Car elle est bien grande sa miséricorde envers les âmes auxquelles il départit lumière et grâce pour prier.

Et vous, mon frère bien-aimé, je l'espère, après avoir parcouru ce court traité, vous ne manquerez plus de recourir à Dieu chaque fois que vous serez tenté de l'offenser. Et si jamais vous vous sentez la conscience chargée de nombreux péchés, vous en reconnaîtrez la cause dans votre négligence à prier et à chercher, auprès de Dieu, le secours pour résister aux tentations qui vous ont assailli.

Je vous engage donc à le lire et le relire avec toute votre attention, non parce qu'il est le produit de mon esprit, mais un moyen offert par Dieu en faveur de Votre salut éternel. Dieu vous donne là un gage particulier de sa volonté de vous sauver. L'ayant lu, faites votre possible pour en amener d'autres à le lire, amis ou gens de votre pays, avec qui vous converserez.

Commençons donc, au nom du Seigneur.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

4°) L'Apôtre écrivait à Timothée : "Je vous conjure donc d'avoir soin surtout que l'on fasse des obsécrations, des prières, des demandes et des actions de grâces" (I. Tim., II, I.) Le Docteur angélique, saint Thomas, explique que la prière est une élévation de l'âme vers Dieu. *La demande* est à proprement parler la prière ; elle s'appelle ainsi quand elle a pour objet des choses déterminées. Sont-elles indéterminées, comme dans l'invocation "Seigneur, venez à mon aide" (Ps., 69, I), la prière se nomme une *supplication*. *L'obsécration* est une pieuse adjuration ou instance pour implorer la grâce, comme dans ces paroles "Par votre Croix et votre Passion, délivrez-nous, Seigneur !" Enfin, *l'action de*

grâces est le remerciement pour les bienfaits reçus. "Par lui, dit saint Thomas, nous méritons d'en recevoir de plus grands".

La prière, dans son acception spéciale, d'après ce saint Docteur, signifie le recours à Dieu, mais dans son acception générale, elle contient les autres parties mentionnées plus haut. Et telle nous l'entendrons, l'appelant désormais du nom d'oraison ou de prière.

Pour nous attacher à ce grand moyen de salut : la prière, il nous faut donc considérer à quel point elle nous est nécessaire et quelle est son efficacité pour nous obtenir toutes les grâces par nous attendues de Dieu, si nous savons les demander comme de juste.

PREMIÈRE PARTIE

Nécessité, Efficacité de la Prière

CHAPITRE PREMIER

NÉCESSITE DE LA PRIÈRE

§ 1

LA PRIÈRE, NÉCESSAIRE AU SALUT, DE NÉCESSITÉ DE PRÉCEPTE ET DE MOYEN.

1^o) Les Pélagiens - c'était une de leurs erreurs - prétendaient que la prière n'était pas nécessaire pour parvenir au salut. Au dire de l'impie Pélage, leur maître, l'homme se perd seulement par la négligence à s'instruire des vérités nécessaires à connaître. Mais, chose étonnante, écrivait saint Augustin, Pélage voulait traiter de n'importe quoi, sauf de la prière, cet unique moyen, comme pensait et enseignait le saint Docteur, d'acquérir la science des saints, selon cet avis de saint Jacques "Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu qui donne à tous largement et sans faire de reproches". (Jacques 1, 5).

2^o) Bien clairs sont les textes de l'Ecriture qui nous font voir la nécessité où nous sommes de prier si nous voulons nous sauver. "*Il faut toujours prier sans se lasser*" (Luc,

XVIII, 1), “*Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation*” (Math. XXVII, 41), “*Demandez et vous recevrez*” (Math. VII, 7). Ces paroles *il faut.... priez... demandez...* suivant l’opinion commune des théologiens, signifient et impliquent précepte et nécessité.

Wicleff soutenait que ces textes s’entendaient non de la prière, mais seulement de la nécessité des bonnes œuvres. De la sorte, à son sens, prier n’était pas autre chose que bien agir. En quoi il faisait erreur, erreur expressément condamnée par l’Eglise. D’où le savant Lessius écrivait : “On ne peut nier, sans erreur dans la foi, que la prière soit nécessaire aux adultes pour le salut. Car il ressort que la prière est l’unique moyen d’obtenir les secours nécessaires au salut”.

3°) La raison en est claire. Sans le secours de la grâce, nous ne pouvons faire aucun bien. “*Sans moi, vous ne pouvez rien faire*” (Jean, XV, 5). Au sujet de ces paroles, saint Augustin observe que Jésus Christ ne dit pas : Vous ne pouvez rien achever, mais rien faire. Par là, notre Sauveur nous donne à entendre que, sans la grâce, nous ne pouvons pas même commencer à faire le bien. Il y a plus. De nous-mêmes, écrivait l’Apôtre, nous ne pouvons concevoir le désir de le faire. “*De nous-mêmes, nous sommes incapables même d’une bonne pensée. Toute notre capacité nous vient de Dieu*” (2 Corinth. III, 5). Si donc il nous est

même impossible de penser au bien, encore moins nous sera-t-il possible de le désirer. De nombreux passages de la Sainte Ecriture nous expriment la même vérité. “*C'est Dieu qui opère tout en tout*” (1 Corinth. XII. 6), “*Je ferai en sorte que vous marchiez dans la voie de mes préceptes et que vous gardiez et accomplissiez mes ordonnances*” (Ezech. XXXVI, 27). De la sorte, comme dit le deuxième Concile d'Orange, “Nous ne faisons aucun bien, hors celui que Dieu, par sa grâce, nous fait accomplir”. Aussi le Concile de Trente a-t-il déclaré “Si quelqu'un dit que sans être prévenu par l'inspiration du Saint-Esprit et sans son secours, l'homme peut croire, espérer, aimer ou se repentir comme il doit, pour que lui soit conférée la grâce de la justification, qu'il soit anathème”.

4°) L'auteur de *l'Oeuvre Imparfaite*, parlant des animaux, nous dit : “Le Seigneur a fourni aux animaux de quoi préserver leur existence : aux uns la course, aux autres les griffes ou les ailes. Mais l'homme a été formé de telle sorte que Dieu, lui seul, fût toute sa force. L'homme est donc totalement impuissant à se procurer, de lui-même, son salut, Dieu le voulant ainsi : tout ce qu'il a et peut avoir, il doit tout recevoir du secours de la grâce”.

5°) Or, ce secours, la grâce, le Seigneur, selon le cours ordinaire de sa Providence, ne l'accorde qu'à celui qui prie, suivant la célèbre

sentence de Gennade "Nous le croyons, personne ne se dirige vers le salut éternel, sans une invitation divine, Personne, étant appelé, n'opère son salut sans le secours de Dieu. Personne, s'il ne prie, ne mérite ce secours".

Voici donc posé d'une part : sans le secours de la grâce, nous ne pouvons rien ; et d'autre part : un tel secours Dieu ne le donne ordinairement qu'à celui qui prie. Qui ne voit s'en dégager la conséquence : **la prière est absolument nécessaire à notre salut.**

Les premières grâces, il est vrai, comme la vocation à la foi ou à la pénitence, nous parviennent sans aucune coopération de notre part. "Dieu les donne, dit saint Augustin, même à ceux qui ne prient pas." Néanmoins le saint Docteur tient pour certain que les autres grâces, et spécialement le don de la persévérance, sont accordées seulement à celui qui prie.

6°) De là, les théologiens, avec saint Basile, saint Jean Chrysostome, Clément d'Alexandrie et autres, avec ce même saint Augustin, enseignent communément que la prière est nécessaire aux adultes, non seulement de nécessité de *précepte*, comme nous l'avons vu, mais encore de nécessité de *moyen*. Cela revient à dire que, selon la Providence ordinaire, il est impossible à un fidèle de se sauver sans se recommander à Dieu, lui demandant les grâces indispensables au salut.

Saint Thomas enseigne la même chose en ces termes "Après le baptême une continue prière est nécessaire à l'homme pour entrer au ciel. Le baptême, il est vrai, nous remet nos péchés ; mais il nous reste à vaincre le foyer du péché, qui nous attaque au dedans et le monde et le démon qui nous attaquent au dehors". La raison donc, qui, selon le Docteur angélique, nous rend certains de la nécessité pour nous de la prière, tient en deux mots : pour nous sauver, nous devons combattre et vaincre. "*Celui qui lutte dans l'arène ne sera pas couronné à moins d'avoir lutté selon les règles*" (II Tim., II, 5). Par contre, sans le secours divin, nous sommes incapables de résister aux forces d'ennemis si nombreux et si puissants. Donc, sans prière, pas de salut.

7°) Qu'ensuite la prière soit l'unique moyen ordinaire pour obtenir les dons de Dieu, le même Docteur le confirme plus distinctement en un autre endroit. "Toutes les grâces, dit-il, que le Seigneur, dans ses décrets éternels, a déterminé de nous accorder, il ne veut nous les donner par d'autre moyen que la prière". Saint Grégoire écrit de même : "Les hommes, en demandant, méritent de recevoir ce que Dieu, avant les siècles, a résolu de leur donner". "Non pas, ajoute saint Thomas, que prier soit requis pour que Dieu connaisse nos besoins, mais pour que nous entendions, nous, la nécessité où nous sommes de recourir

à Dieu afin de recevoir les secours utiles au salut et, par là, le reconnaître pour unique auteur de tout bien". Ainsi donc, comme le Seigneur a établi que nous soyons pourvus de pain en semant le blé et de vin en plantant la vigne, de même il a voulu que nous recevions les grâces nécessaires au salut, au moyen de la prière ; il nous dit : "*Demandez et il vous sera donné ; cherchez et vous trouverez*" (Math., VII, 7.)

8°) En définitive, nous ne sommes rien d'autre, que de pauvres mendians, avec pour unique avoir, ce que Dieu nous donne en aumône. "*Je suis mendiant et indigent*" (Psaume XXXIX, 18). Le Seigneur, dit saint Augustin, désire et veut certes nous dispenser ses grâces, mais seulement à qui les demande. Dieu le déclare en ces termes : "Demandez et il vous sera donné". "Donc, conclut sainte Thérèse, qui ne demande pas, ne reçoit pas." Comme les sucs de la terre sont indispensables pour que les plantes poussent et ne se dessèchent point, ainsi, explique saint Jean Chrysostome, la prière est de rigueur pour notre salut.

Et un autre endroit, le même saint, nous dit que, comme l'âme donne la vie au corps ainsi la prière maintient l'âme en vie. "Le corps sans l'âme ne peut vivre, ainsi l'âme sans prière est morte et répand une odeur cadavérique". Il dit "répand une odeur cadavéri-

que”, en effet, celui qui néglige de se recommander à Dieu ne tarde pas à être infecté de péchés.

La prière est encore appelée nourriture de l’âme, car “si le corps ne peut se soutenir sans nourriture, l’âme, sans la prière, dit saint Augustin, ne peut se conserver en vie”.

Toutes ces comparaisons employées par les saints Pères soulignent l’absolue nécessité pour tous de prier pour aboutir au salut.

§ 2

SANS LA PRIÈRE, IMPOSSIBLE DE RÉSISTER AUX TENTATIONS ET DE PRATIQUER LES COMMANDEMENTS.

9°) La prière est l’arme la plus indispensable pour nous défendre contre nos ennemis. Qui ne l’utilise pas, affirme saint Thomas, est perdu. Ce saint n’en doute pas. Adam tomba précisément faute de s’être recommandé à Dieu, lors de sa tentation. Saint Gélase a écrit la même chose, parlant des anges rebelles. “Recevant en vain la grâce divine, ils ne surent s’y maintenir, faute de prière”.

Selon la remarque de saint Charles Borromée, dans une lettre pastorale, entre tous les

moyens que Jésus Christ, nous a recommandés dans l’Evangile, il a donné le premier rang à la prière. Il a voulu que son Eglise, sa religion se distinguât des autres sectes, en s’appelant par excellence la maison de la prière. “*Ma maison s’appellera la maison de la prière*” (Math., XXI, 13). Et le saint de conclure dans sa lettre : “La prière est le commencement, le progrès et le couronnement de toutes les vertus”.

Ainsi, dans les ténèbres, dans les misères, dans les dangers où nous nous trouvons, plus d’autre recours pour fonder notre espoir que de lever les yeux vers Dieu et, par la prière, implorer notre salut de sa miséricorde. “*Ne sachant plus quel parti prendre*, disait le roi Josaphat, *il nous reste seulement à diriger vers vous nos regards.*” (II, Par., XX, 12.) David disait de même, lui aussi ne découvrant d’autre moyen pour éviter d’être la proie de ses ennemis que de supplier continuellement le Seigneur de le délivrer de leurs embûches. “*Mes yeux, toujours vers le Seigneur, car lui-même, du piège arrachera mes pieds*”. (Psaume XXIV, 15). Aussi ne faisait-il rien d’autre que prier et dire à Dieu : “Regardez-moi, ayez pitié de moi, car je suis pauvre et délaissé”. “*J’ai crié vers vous, sauvez-moi, afin que je garde vos commandements.*” (Psaume CXVIII, 146.) Seigneur, dirigez vers moi vos yeux, ayez pitié de moi et sauvez-moi car je

suis impuissant et, hors vous, je n'ai aucun secours à attendre.

10°) Et de fait, surtout après que le péché d'Adam, notre premier père, nous a rendus si faibles et si infirmes, comment pourrions-nous résister à la puissance de nos ennemis et observer les préceptes divins, si nous n'avions pas dans la prière le moyen capable d'obtenir de Dieu la lumière et la force suffisantes pour les observer ?

Blasphématoire, certes, cette affirmation de Luther. "Après le péché d'Adam, l'observation de la loi divine est devenue absolument impossible aux hommes". Jansénius, à son tour, soutient que "certains commandements étaient impossibles même aux justes, eu égard à leurs forces actuelles." Telle quelle, sa proposition aurait été susceptible d'une bonne interprétation. Mais l'Eglise la condamna avec raison, à cause de ce qu'ensuite il y ajoute "l'homme est en outre privé de la grâce qui rendrait possibles ces commandements."

C'est vrai, dit saint Augustin, vu sa faiblesse, l'homme ne peut accomplir certains préceptes, avec ses forces actuelles et avec la grâce ordinaire ou commune à tous : mais il peut obtenir par la prière le secours plus puissant exigé pour leur observation. Car "Dieu ne commande pas des choses impossibles, mais quand il commande, il nous avertit de faire ce qui nous est possible, de lui demander

ce qui ne nous est pas possible, et il nous aide pour que cela nous devienne possible". Texte célèbre, adopté comme dogme par le Concile de Trente. Le saint Docteur ajoute immédiatement : "Voyons comment par le remède l'homme pourra ce que par défaut il ne pouvait pas", c'est-à-dire comment l'homme peut accomplir ce dont il est incapable. En d'autres termes, par la prière nous obtenons le remède à notre faiblesse, car, si nous prions, Dieu nous accorde la force de réaliser ce qui n'était pas en notre pouvoir.

11°) "Il n'est pas croyable, poursuit saint Augustin, que le Seigneur ait voulu nous obliger à l'observation de la loi et qu'ensuite il nous ait imposé une loi impossible". C'est pourquoi le saint ajoute : "Lors donc que Dieu nous fait connaître notre impuissance à garder tous ses commandements, il nous avertit de faire les choses faciles, avec la grâce ordinaire qu'il nous donne et ensuite les choses difficiles, avec le secours supérieur que nous pouvons obtenir au moyen de la prière".

Mais pourquoi, objectera quelqu'un, Dieu nous a-t-il donné des préceptes au-dessus de nos forces ? Précisément, répond le saint, afin que nous veillons à obtenir, par la prière, l'aide pour accomplir ce que nous ne pourrions pas. Et dans un autre passage, "La loi ne peut s'observer sans la grâce, et Dieu, dans ce but, nous a donné la loi afin que nous le

supplions toujours de nous donner la grâce d'y obéir." Ailleurs il demande : "La loi est bonne si quelqu'un en use bien. Qu'entendre par ce bon usage ?" - Il répond : "Par la loi connaître sa maladie et chercher le divin secours pour recouvrer la santé." Saint Augustin l'affirme donc : nous devons nous servir de la loi, mais dans quel but ? Pour connaître au moyen de la loi - ce qui sans elle serait impossible - notre impuissance à l'observer et obtenir ainsi, avec la prière, le secours divin qui guérit notre faiblesse.

12°) Saint Bernard écrit dans le même sens : "Que sommes-nous, dit-il, où donc notre force pour être capables de résister à de si nombreuses tentations ? Certes, le dessein de Dieu était que, nous voyant déficients et sans espoir d'autre secours, nous recourions en toute humilité à sa miséricorde."

Le Seigneur savait combien cette nécessité de prier nous était utile pour nous maintenir dans l'humilité et pour exercer notre confiance. Il permet l'assaut d'ennemis supérieurs à nos forces, dans le but de nous obliger à obtenir de sa miséricorde par la prière, le secours pour résister.

Remarquez spécialement que personne ne peut résister aux tentations impures, charnelles, s'il ne se recommande à Dieu, quand il est tenté. Ennemi si terrible qu'il nous enlève, lors de ses attaques, toute lumière, et nous ôte

le souvenir de toutes nos méditations et de nos bonnes résolutions. Il nous porte à faire peu de cas des vérités de la foi et nous fait presque perdre la crainte des châtiments divins. Cette tentation, en effet, s'allie au penchant naturel qui nous pousse avec une extrême violence vers les plaisirs des sens. Qui, alors, ne recourt pas à Dieu est perdu. L'unique défense contre cette tentation, c'est la prière, dit saint Grégoire de Nysse. "La prière est la sauvegarde de la pureté." Et Salomon s'était déjà exprimé dans le même sens. "*Persuadé que je ne pouvais posséder ce trésor si Dieu ne me le donnait, je m'adressai à Dieu et le pria*". (Sap. VIII, 21).

La chasteté est une vertu que nous n'avons pas la force de pratiquer si Dieu ne nous l'accorde pas ; et Dieu n'accorde cette force qu'à celui qui la demande. Mais qui la demande certainement l'obtiendra.

13°) En conséquence, enseignait d'avance saint Thomas contre Jansénius : "Nous ne devons pas déclarer impossible la chasteté ou tout autre précepte, puisque, malgré l'impossibilité de l'observer par nos propres forces, nous le pouvons néanmoins avec l'aide de Dieu." Ne dites pas : commander à un boîteux de marcher droit me semble une injustice. Non, répond saint Augustin, il n'y aura pas d'injustice tant qu'on lui fournira le moyen de trouver le remède qui guérira son infirmité. Si,

après cela, il continue à marcher de travers, à lui la faute.

14°) “En résumé, dit le même saint Docteur, ne saura jamais bien vivre qui ne saura bien prier.” Et par contre, ajoutait saint François d’Assise, sans prière on ne peut jamais espérer aucun bon fruit dans une âme. Ils s’excusent donc à tort ces pécheurs qui déclarent ne pas avoir la force de résister aux tentations. Mais, comme le leur reproche saint Jacques, si cette force vous manque, pourquoi ne pas la demander ? “*Vous ne l'avez pas, parce que vous ne l'implorez pas.*” (Jacques, IV, 2.)

Nul doute, nous sommes trop faibles pour résister aux assauts de nos ennemis. Mais il est non moins certain que “*Dieu est fidèle, comme dit l’Apôtre, il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera le moyen d’en sortir et la force de la supporter*” . (1 Cor., X. 13).

Nous sommes faibles, mais Dieu est fort. Quand nous l’appelons à notre aide, il nous communique sa force. Alors, nous pourrons tout, comme se le promettait le même Apôtre en ces termes : “*Je puis tout en Celui qui me fortifie.*” (Philipp., IV. 13.) Il est donc sans excuse, au dire de Saint Jean Chrysostome, celui qui succombe, parce qu’il néglige de prier, car s’il avait prié, il n’aurait pas été vaincu par ses ennemis.”

§ 3

L'INVOCATION DES SAINTS ET DES AMES
DU PURGATOIRE.

I — L'intercession des saints.

15°) Ici surgit un doute : “Est-il nécessaire de recourir aussi à l'intercession des saints pour obtenir les grâces de Dieu ? Quant à la proposition : il est licite et utile d'invoquer les saints, comme intercesseurs, pour nous obtenir, par les mérites de Jésus Christ, ce dont, par nos démerites, nous ne sommes pas dignes...” Cette proposition est la doctrine même de l'Eglise, comme l'a déclaré le Concile de Trente. Une telle invocation est condamnée par l'impie Calvin, mais par trop injustement. Il est permis et avantageux d'appeler à notre secours les saints encore vivants, et de leur demander l'assistance de leur prières. Témoin, le prophète Baruch qui disait : “*Priez aussi pour nous le Seigneur notre Dieu*” (Baruch, 1, 13), et saint Paul : “*Mes frères, priez pour nous*” (1 Thess, V, 2), et Dieu lui-même veut que les amis de Job se recommandent à ses prières, afin qu'en vertu des mérites de ce saint homme, il leur rendît ses faveurs : “*Allez à mon serviteur... mon serviteur Job prierai pour vous, et j'agréerai ses*

prières.” (Job XLII, 8.). Or, s'il est permis de se recommander aux vivants, pourquoi serait-il défendu d'invoquer les saints qui, au ciel, de plus près, jouissent de Dieu ? Ce n'est point là déroger à l'honneur dû à Dieu, mais le redoubler ; comme le serait d'honorer un roi, non seulement dans sa personne, mais dans ses serviteurs. C'est pourquoi saint Thomas estime bon de recourir à plusieurs saints, “parce qu'on obtient parfois par l'intercession de plusieurs ce qu'on n'obtiendrait pas par l'intercession d'un seul.” Et si quelqu'un objectait : mais à quoi sert de recourir aux saints afin qu'ils prient pour nous, quand déjà ils prient pour nous, quand déjà ils prient pour tous ceux qui en sont dignes ? Le même saint Docteur répond : “Quelqu'un pourrait être indigne que les saints intercèdent pour lui ; mais il en devient digne par cela même qu'il recourt à un saint avec dévotion”.

II — L'intercession des âmes du Purgatoire.

16°) On discute ensuite s'il est expédition de se recommander aux âmes du Purgatoire. D'aucuns soutiennent que les âmes en expiation ne peuvent prier pour nous. Ils y sont amenés par l'autorité de saint Thomas qui enseigne que ces âmes, étant là pour se puri-

fier au sein des peines, nous sont inférieures et, partant, ne sont pas en situation de prier, mais plutôt de bénéficier de nos prières.

Mais de nombreux autres Docteurs, comme saint Bellarmin, Silvius, le cardinal Gotti, Lessius, Medina affirment avec beaucoup plus de probabilité : On doit le croire pieusement, Dieu leur manifeste nos prières afin que ces saintes âmes intercèdent pour nous et qu'ainsi entre elles et nous soit conservé ce bel échange de charité ; elles prient pour nous et nous prions pour elles. N'y fait pas obstacle, au dire de Sylvius et de Gotti, l'allégation de saint Thomas d'après laquelle les âmes en expiation ne sont pas en état de prier. Car autre chose est de ne pas se trouver en état de prier et autre chose de ne pouvoir pas prier. C'est vrai, ces âmes saintes ne sont pas en état de prier parce que, comme le dit saint Thomas, se trouvant là pour souffrir, elles nous sont inférieures, ayant plutôt besoin de nos prières. Néanmoins, en une telle situation, elles peuvent bien prier, étant des âmes amies de Dieu. Si un père, malgré son tendre amour pour son fils, le tenait en prison, en punition d'être tombé en quelque faute, le fils alors, ne serait certes pas en situation de prier. Mais pourquoi serait-il incapable de prier pour les autres, avec l'espoir d'obtenir ce qu'il demande, sachant l'affection que lui porte son père ? Les âmes du Purgatoire étant ainsi très

aimées de Dieu et confirmées en grâce, il n'existe aucune empêchement leur interdisant de prier pour nous.

L'Eglise cependant n'a pas coutume de les invoquer et d'implorer leur intercession, car, ordinairement, elles ignorent nos prières. Mais on croit pieusement, comme nous avons dit, que Dieu leur manifeste nos prières. Et alors, elles, toutes remplies de charité, ne laissent pas certainement de prier pour nous. Sainte Catherine de Bologne désirait-elle quelque grâce, elle recourait aux âmes du Purgatoire et, vite, se voyait exaucée. Et même elle attestait que beaucoup de grâces non obtenues par l'intercession des saints, elles les avait ensuite reçues par l'intermédiaire des âmes du Purgatoire.

III — Obligation de prier pour les âmes du Purgatoire.

17°) Mais qu'on me permette ici une digression au bénéfice de ces saintes âmes. Si nous voulons, nous, le secours de leurs prières, il est bon que nous, de notre côté, nous veillions à les secourir par nos prières et nos œuvres. J'ai dit : *il est bon*, mais on doit même ajouter : c'est au nombre des obligations chrétiennes. La charité exige, en effet, que nous venions en aide au prochain, quand il se trouve dans la

nécessité d'être secouru et que nous le pouvons sans grand inconvénient. Or, c'est certain, les âmes du Purgatoire sont encore pour nous au rang du prochain. Bien que n'étant plus en cette vie, ces âmes ne laissent pas d'avoir part à la communion des saints. Les âmes des justes qui sont morts ne sont pas séparées de l'Eglise, dit saint Augustin. Saint Thomas le déclare plus expressément, en affirmant : "La charité due aux défunts entrés dans l'autre vie en état de grâce est une extension de cette même charité obligatoire envers nos frères vivants". De là découle notre devoir de secourir, selon notre pouvoir, ces saintes âmes comme notre prochain. Et leurs besoins dépassant ceux des autres frères, plus grand encore, à ce point de vue, semble notre devoir de leur prêter assistance.

18°) Or, en quelle détresse se trouvent ces saintes prisonnières ? Pas de doute, leurs peines sont immenses. "Le feu qui les tourmente est plus torturant, dit saint Augustin, que n'importe quelle peine capable de faire souffrir l'homme en cette vie." Saint Thomas pense de même ; puis il ajoute : "ce feu est identique à celui de l'enfer". Voilà quant à la peine des sens. Mais bien plus grande est ensuite la peine du "dam", c'est-à-dire la privation de la vue de Dieu, qui afflige ces saintes épouses de Jésus, Notre-Seigneur. En effet, enflammées d'amour pour Dieu, non seule-

ment d'un amour naturel, mais aussi d'un amour surnaturel, un vif élan les pousse à s'unir à leur souverain bien. Mais se voyant ensuite retenues par leurs fautes, elles éprouvent une peine si amère que, si elles étaient capables de mourir, elles mourraient à tout instant. Ainsi, d'après saint Jean Chrysostome, ce supplice de la privation de Dieu les tourmente immensément plus que la peine des sens : "Mille enfers de feu unis ensemble ne causeraient pas tant de peine que la peine du dam". Dès lors ces saintes épouses préféreraient endurer tout autre supplice plutôt que la privation, un seul moment, de cette union avec Dieu, objet de tant de soupirs. Et partant le Docteur angélique assure que le Purgatoire "l'emporte en souffrances sur toute douleur possible en cette vie". Au rapport de Denys le Chartreux, un certain défunt, ressuscité par l'intercession de saint Jérôme, dit à saint Cyrille de Jérusalem que tous les tourments de cette terre sont soulagement et délices comparés à la moindre peine existant en Purgatoire. Si un homme, ajoute-t-il, avait éprouvé ces peines, il voudrait endurer toutes les souffrances subies ou à subir par les hommes jusqu'au jour du jugement plutôt que d'être soumis, un seul jour, à la plus petite des peines du Purgatoire. C'est pourquoi saint Cyrille mentionné plus haut écrivait : "Ces peines, quant à leur rigueur, sont identiques à

celles de l'enfer ; elles diffèrent en cela seul qu'elles ne sont pas éternelles."

19°) Les douleurs de ces âmes sont donc extrêmes. D'ailleurs, elles ne sont pas en mesure de s'aider elles-mêmes. Suivant l'expression de Job "*elles sont tombées dans les fers et sont prises dans les liens du malheur*" (Job XXXVI, 18). Reines, elles sont déjà destinées au trône ; mais elles sont empêchées d'en prendre possession avant le terme de leur purification. Elles sont donc dans l'impossibilité de se secourir elles-mêmes, au moins d'une façon suffisante, même en tenant compte de l'opinion de ces docteurs qui leur attribuent la capacité de se procurer, par leurs prières, quelque soulagement. Il ne leur est pas possible de rompre leurs chaînes tant qu'elles n'auront pas entièrement satisfait à la divine justice, comme le disait précisément, depuis le Purgatoire, un moine cistercien au sacristain de son monastère : "Aidez-moi de vos prières, suppliait-il, par moi-même, je ne puis rien obtenir". Et c'est conforme au mot de saint Bonaventure : "La mendicité empêche l'acquittement des dettes". En d'autres termes, ces âmes sont si pauvres qu'elles sont insolubles.

20°) D'autre part, il est certain et même de foi, que nous pouvons soulager ces saintes âmes par nos suffrages et principalement par les prières approuvées de manière spéciale et

en usage aussi dans l'Eglise. Je ne sais donc comment pourrait être excusé de faute celui qui négligerait de leur procurer quelque secours, au moins par ses prières.

21°) Pour leur venir donc en aide, à défaut de devoir, laissons-nous toucher par le plaisir procuré à Jésus Christ par la vue de notre zèle à délivrer ses épouses chéries et à lui permettre de se les unir en Paradis. Enfin, nous y décide au moins l'acquisition de précieux mérites en notre pouvoir, si nous usons de cette grande charité envers ces saintes âmes. De leur côté, très reconnaissantes, elles apprécient le service signalé que nous leur rendons en adoucissant leurs peines et en avançant, par nos prières, l'heure de leur entrée dans la gloire. Une fois au ciel, elles ne manqueront pas de prier pour nous. Et si le Seigneur promet sa miséricorde à qui exerce la miséricorde envers le prochain "*bienheureux les miséricordieux, car il leur sera fait miséricorde*" (Math. V, 7), il a tout lieu d'espérer son salut celui qui s'applique à soulager ces saintes âmes si affligées et si chères à Dieu.

Après avoir assuré le salut des Hébreux par sa victoire sur leurs ennemis, Jonathas fut condamné à mort par son père pour avoir goûté du miel contre son ordre. Mais le peuple se présenta au roi en criant : "*Jonathas mourrait donc, lui qui a opéré cette grande délivrance en Israël?*" (1 Reg. XIV, 45.) Nous devons

espérer exactement la même chose si l'un de nous obtient par ses prières une âme sorte du Purgatoire et monte en paradis. Cette âme dira à Dieu : "Seigneur, ne permettez pas que se perde celui qui m'a délivrée de mes tourments. Et si Saül accorde la vie de Jonathas, sur les instances du peuple, Dieu ne refusera pas aux prières d'une âme, son épouse, le salut de ce fidèle.

En outre, saint Augustin nous l'assure, ceux qui, en cette vie, auront davantage secouru ces saintes âmes, étant à leur tour au Purgatoire, Dieu les fera secourir aussi davantage par les autres.

22°) Signalons ici, pour la pratique, un excellent suffrage pour les âmes du Purgatoire : entendre la messe pour elles et les recommander à Dieu par les mérites de la Passion de Jésus-Christ, en disant par exemple : "Père éternel, je vous offre ce sacrifice du corps et du sang de Jésus Christ, avec toutes les douleurs qu'il a souffertes dans sa vie et sa mort. Et par les mérites de sa Passion, je vous recommande les âmes du Purgatoire et spécialement... etc."

C'est aussi un acte de grande charité de recommander, en même temps, les âmes de tous les agonisants.

IV — Est-il nécessaire d'invoquer les saints ?

23°) Ce que nous avons dit par rapport aux âmes du Purgatoire, sur le point de savoir si elles peuvent ou non prier pour nous, et si, partant, il nous est avantageux de nous recommander à leurs prières, ces questions ne se posent pas certes à l'égard des saints canonisés par l'Eglise et qui, déjà, jouissent de la vue de Dieu.

Croire l'Eglise faillible dans la canonisation des saints ne saurait être exempt de faute ou d'hérésie, comme le veulent saint Bonaventure, saint Bellarmin et d'autres, ou du moins proche de l'hérésie, comme le tiennent Suarez, Azor, Gotti, etc. Car, suivant l'enseignement du Docteur angélique, dans la canonisation des saints tout particulièrement, le souverain Pontife est guidé par l'assistance infaillible de l'Esprit-Saint.

24°) Mais revenons au doute proposé plus haut : Y a-t-il aussi obligation de recourir à l'intercession des saints ? Je ne veux pas me mêler de décider ce point, mais je ne puis m'empêcher d'exposer une doctrine du Docteur angélique.

Tout d'abord en plusieurs endroits cités plus haut et spécialement au livre des Sentences, il suppose comme certaine l'obligation de chacun à prier. Parce que, assure-t-il, si on

ne les demande, les grâces nécessaires au salut ne peuvent s'obtenir d'une autre manière. Dans un autre endroit du même livre, le saint propose justement ce doute : "Devons-nous prier les saints, pour qu'ils intercèdent pour nous ?" Et il répond ainsi - pour faire bien comprendre le sentiment du saint la citation intégrale de son texte s'impose - "c'est un ordre établi par Dieu en toute chose, selon Denys l'Aréopagite, que les créatures inférieures soient ramenées à Dieu par des intermédiaires. Or, comme les saints qui sont dans la patrie sont très proches de Dieu, l'ordre établi par cette loi divine exige que nous, demeurant dans un corps et voyageant loin de Dieu, nous soyons reconduits à Lui par les saints, nos intermédiaires. Ce qui arrive lorsque, par eux, la divine bonté étend son effet. Notre retour vers Dieu devant répondre au processus de ses bontés envers nous, puisque les bienfaits de Dieu nous parviennent au moyen des suffrages des saints, ainsi nous faut-il être ramenés à Dieu pour recevoir de nouveau ses bienfaits par l'entremise des saints. De là vient que nous les constituons nos intercesseurs pour nous auprès de Dieu et presque nos médiateurs, quand nous leur demandons de prier pour nous".

Notons ces paroles "*L'ordre établi par Dieu demande*", et ensuite soulignons spécialement les dernières "*De même que par le moyen des*

suffrages des saints nous parviennent les bienfaits de Dieu, ainsi nous faut-il être ramenés à Dieu pour recevoir de nouveau ses bienfaits par l'entremise des saints". Ainsi donc, d'après saint Thomas, l'ordre de la loi divine exige de nous, mortels, que nous nous sauvions par le moyen des saints, en recevant, par leur entremise, les secours nécessaires au salut. A l'objection qu'il se pose, à savoir : "Il semble superflu de recourir aux saints, tandis que Dieu est infiniment plus qu'eux miséricordieux et porté à nous exaucer", le Docteur angélique répond : "Le Seigneur en a disposé de la sorte, non point par un défaut de puissance, mais pour conserver cet ordre équitable, étendu à tout l'univers, d'opérer par le moyen des causes secondes".

25°) Appuyé sur l'autorité de saint Thomas, le continuateur de Tournely, avec Sylvius, écrit : "Bien que Dieu seul doive être prié comme auteur de la grâce, néanmoins nous sommes tenus de recourir aussi à l'intercession des saints, pour nous conformer, au sujet de notre salut, à l'ordre établi par le Seigneur, à savoir : les inférieurs doivent se sauver en implorant l'aide des supérieurs".

§ 4

L'INTERCESSION DE LA SAINTE VIERGE.

26°) Si nous sommes dans le vrai en parlant ainsi de l'intercession des saints, à plus forte raison le serons-nous en l'appliquant à l'intercession de la divine Mère : ses prières sont certainement plus puissantes auprès de Dieu que celles de tout le paradis. "En effet, dit saint Thomas, les saints, en proportion des mérites avec lesquels ils se sont acquis la grâce, ont le pouvoir de sauver nombre d'autres âmes. Mais Jésus Christ, comme aussi sa Mère, ont mérité tellement de grâces qu'ils peuvent sauver tous les hommes. Et saint Bernard, parlant de Marie, a écrit : "Par toi, nous avons accès auprès du Fils, ô inventrice de la grâce, mère du salut. Que par toi nous reçoiwe Celui qui par toi nous fut donné !" Il veut dire par là : Comme nous n'avons accès auprès du Père que par le moyen du Fils, médiateur de justice, ainsi nous n'avons accès auprès du Fils que par le moyen de sa Mère, médiatrice de grâce. Elle nous obtient par son intercession les biens que Jésus Christ nous a mérités. En conséquence, le même saint Bernard dit, en un autre passage, que Marie a reçu de Dieu deux plénitudes de grâces, la première a été l'Incarnation du Verbe éternel

fait homme dans son sein très pur, la seconde a été la plénitude des grâces que nous recevons de Dieu par l'entremise des prières de cette divine Mère. C'est pourquoi le saint ajoute : "Dieu a placé en Marie la plénitude de tout bien de sorte que s'il est pour nous quelque espoir, quelque grâce, quelque salut, attribuons-le à la surabondance de celle qui s'élève remplie de délices. Jardin de délices où affluent et d'où découlent les plus précieux aromates, c'est-à-dire les dons de la grâce".

Ainsi tous les biens qui nous viennent du Seigneur, nous les recevons tous par l'intermédiaire de l'intercession de Marie. Et pourquoi donc cela ? Parce que, répond le même saint Bernard, Dieu le veut ainsi : "Telle est la volonté de Celui qui a voulu que nous ayons tout par Marie". Mais la raison spéciale se déduit de ces paroles de saint Augustin : "Marie, à juste titre, est dite notre Mère, parce qu'elle a coopéré par sa charité, pour nous" fidèles à notre naissance à la vie de la grâce, comme membres de notre chef Jésus Christ. "C'est pourquoi la sainte Eglise nous la fait invoquer et saluer, en termes absolus : *vita, dulcedo et spes nostra, salve* notre vie, notre douceur, notre espérance".

27°) Dès lors saint Bernard nous exhorte à recourir toujours à cette divine Mère, parce que ses prières sont certainement exaucées par son Fils : "Recours à Marie, je le dis sans

hésitation, le Fils exaucera certainement sa Mère". Et il ajoute : "Mes petits enfants, c'est elle, l'échelle des pécheurs ; elle, ma plus grande confiance ; en elle toute ma raison d'espérer".

Le saint l'appelle "l'échelle" parce que, comme sur une échelle on ne monte au troisième échelon que si d'abord on ne met le pied sur le premier, ainsi on ne parvient à Dieu que par le moyen de Jésus-Christ, et on ne parvient à Jésus Christ que par le moyen de Marie.

Il l'appelle ensuite "sa plus grande confiance et toute la raison de son espérance". parce que Dieu — comme il le tient pour acquis — veut faire passer par les mains de Marie toutes les grâces qu'il nous distribue. Il conclut finalement en disant que toutes les grâces désirées par nous, nous avons à les solliciter par l'entremise de Marie. "Car tout ce qu'elle demande elle l'obtient, et ses prières ne peuvent essuyer un refus".

En conformité de sentiment avec saint Bernard, parlent d'autres docteurs. Saint Ephrem : "Il n'est pour nous d'autre espoir que celui venant de vous, Vierge très pure". Saint Ildephonse : "Tous les biens que la souveraine Majesté a décrété d'octroyer, elle a établi de les confier à vos mains. Oui, vous sont confiés tous les trésors et les beautés de la grâce." Saint Germain : "Si vous nous abandonnez,

qu'en sera-t-il de vous, ô vie des chrétiens ?". Saint Pierre Damien : "En tes mains se trouvent tous les trésors des divines miséricordes". Saint Antonin : "Demander sans Marie, c'est tenter de voler sans ailes". Saint Bernardin de Sienne dit quelque part : "Vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces, notre salut est entre vos mains". Ailleurs non seulement il enseigne que par l'intermédiaire de Marie nous sont transmises toutes les grâces, mais encore il avance cette assertion : La bienheureuse Vierge, en devenant Mère de Dieu, par le fait, acquit une certaine juridiction sur toutes les grâces qui nous sont distribuées. "Par la Vierge, dit-il, les grâces vitales sont transfusées du chef, le Christ, dans son corps mystique. Dès l'instant que la Vierge-Mère conçut dans son sein le Verbe divin, elle obtint, si j'ose ainsi parler, une certaine juridiction sur toute procession temporelle du Saint-Esprit. De la sorte, nulle créature n'obtiendra de Dieu une grâce qui ne relève de la distribution faite par cette tendre Mère". Et il conclut : "C'est pourquoi tous les dons, vertus et grâces sont dispensées par ses mains à qui elle veut, quand elle veut et comme elle veut". Saint Bonaventure écrit de même : "La nature divine tout entière s'étant renfermée dans le sein de la Vierge, je ne crains pas de dire que cette vierge n'ait obtenu une certaine juridiction sur toutes les grâces qui en découlent.

Dans son sein, comme dans un océan divin, prennent leur source les fleuves de toutes les grâces”.

Appuyé dès lors sur l'autorité de ces saints, beaucoup de théologiens, avec piété et raison, ont soutenu l'opinion qu'aucune grâce ne nous est distribuée que par le moyen de l'intercession de Marie. Ainsi, pensent Vega, Mendoza, Paciucchelli, Segneri, Poiré, Grasset et beaucoup d'autres auteurs, avec le savant Père Noël Alexandre qui s'exprime ainsi : “Dieu veut que nous attendions de Lui tous les biens, devant les obtenir de la très puissante intercession de Marie, quand nous l'invoquons comme il convient”. Et il cite à l'appui le passage de saint Bernard rapporté plus haut : “Telle est la volonté de Dieu qui a voulu que nous tenions tout de Marie”.

Le père Contenson écrit de même à propos des paroles adressées à saint Jean par Jésus en Croix : “*Voici votre Mère*”. C'est comme s'il disait : “aucun ne participera aux mérites de mon sang si ce n'est par l'intercession de ma Mère. Mes plaies sont les sources de la grâce. Mais leurs ruisseaux ne parviendront à personne, sinon par le canal de Marie. Jean, mon disciple, tu seras aimé de moi en raison de ton amour pour Marie”.

Du reste, il est certain que si Dieu agréer notre recours aux saints, bien plus aura-t-il pour agréable de nous voir mettre à profit

l'intercession de Marie. A elle de suppléer, par ses mérites, à notre indignité, suivant cette parole de Suarez : "Afin que la dignité de l'intercesseur supplée à notre indigence. D'où invoquer Marie, ce n'est point se défier de la divine miséricorde, mais redouter notre propre indignité". Parlant ensuite de la dignité de Marie, saint Thomas l'appelle presque infinie. Donc nous disons avec raison que les prières de Marie sont plus puissantes auprès de Dieu que les prières de tout le paradis réuni.

Conclusion

28°) Terminons ce premier point. En définitive, une conclusion découle de tout notre exposé "*Celui qui prie se sauve certainement, celui qui ne prie pas se damne certainement*". Tous les élus, à l'exception des enfants, se sont sauvés par la prière. Tous les damnés se sont perdus faute de prière ; s'ils avait prié, ils ne se seraient pas perdus. Tel est et tel sera dans l'enfer leur principal sujet de désespoir : avoir pu se sauver avec tant de facilité, en implorant de Dieu les grâces nécessaires et maintenant, les malheureux, n'être plus à même de les demander.

CHAPITRE DEUXIEME

EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE

§ 1

Excellence de la prière et son pouvoir auprès de Dieu.

1°) Nos prières sont si agréables à Dieu qu'il a chargé les anges de les Lui présenter dès que nous les Lui adressons. "Les anges, dit saint Hilaire, président aux prières des fidèles et les présentent chaque jour à Dieu". Les prières des saints sont précisément cette fumée d'encens sacré que saint Jean vit monter vers le Seigneur, offerte par les mains des Anges. Le même saint Apôtre écrit que les prières des saints sont comme des vases d'or pleins de parfums suaves et très agréables à Dieu.

Mais pour mieux apprécier encore la valeur de nos prières auprès de Dieu, il suffit de lire dans la sainte Ecriture, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, les innombrables promesses de Dieu en faveur de ceux qui prient. "*Crie vers moi... et je t'exaucerai*". (Jér. XXXIII, 13). "*Invoque-moi et je te délivrerai*" (Psaume, XILX, 15.) "*Demandez et*

l'on vous donnera, cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira”, (Math. XVIII, 19.) “*Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez et vous le verrez s'accomplir*”. (Marc, XI, 24) “*Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai*” (Joan, XIV, 14) “*Vous demanderez ce que vous voudrez et cela vous sera accordé*”. (Joan., XV, 7.) “*En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père, il vous le donnera en mon nom*” (Joan., XVI, 23), et mille textes semblables que nous omettons par brièveté.

2°) Dieu veut notre salut ; mais pour notre plus grand bien, il veut nous voir sauvés en vainqueurs. Durant notre terrestre existence, nous aurons à vivre en une guerre continue. Pour nous sauver, il nous faudra combattre et vaincre. “*Sans la victoire, nul ne pourra ceindre la couronne*” dit saint Jean Chrysostome. Nous sommes bien faibles ; nombreux et très puissants nos ennemis ; comment leur tenir tête et les terrasser ? Prenons courage ; comme l’Apôtre, chacun doit se dire : “*Je puis tout en Celui qui me fortifie*”. (Phil., IV, 13.) Tout nous est possible avec la prière ; par son moyen, le Seigneur nous donnera cette force qui nous fait défaut. Théodoret écrit : La prière est toute puissante ; “*à elle seule, elle peut tout obtenir*”. Et saint Bonaventure affirme : “*Par la prière, on s’assure l’acquisi-*

tion de tout bien et la préservation de tout mal". D'après saint Laurent Justinien "par l'emploi de la prière nous nous batissons une tour très solide où nous trouverons défense et sécurité contre toutes les embûches et violences de nos ennemis".

Les puissances de l'enfer sont redoutables, mais "la prière, dit saint Bernard, est plus forte que tous les démons". Oui, parce que, par la prière, l'âme acquiert le secours divin qui surpassé toute puissance créée. David, dans ses craintes, ranimait ainsi son courage : "*J'appellerai le Seigneur à mon aide et je serai délivré de tous mes ennemis*" (Psaume XVII, 4).

En somme, dit saint Jean Chrysostome, "forte armure, la prière, une défense, un port et un trésor". La prière est une arme capable de briser tout assaut du démon ; une défense qui nous préserve de tout danger ; un port qui nous abrite contre toute tempête ; en même temps, un trésor qui nous pourvoit de tout bien.

§ 2

Force de la prière contre les tentations.

3°) Connaissant le grand avantage qui résulte pour nous de la nécessité de la prière, dans ce but - comme nous l'avons vu au chapi-

tre premier - Dieu permet à nos ennemis de nous assaillir, afin que nous implorions le secours qu'il nous offre et nous promet. Mais autant il se complaît à nous voir recourir à lui dans nos périls, autant il lui déplaît de nous voir négligents à prier.

Un roi, remarque saint Bonaventure, taxerait d'infidélité le capitaine qui, assiégué dans une place, ne lui réclamerait pas de renfort. Ainsi Dieu s'estime trahi par celui qui, menacé par la tentation, ne l'appelle pas à son aide. Désireux de nous secourir, il n'attend que notre demande pour nous prêter largement son appui, Isaïe met bien en lumière cette vérité quand de la part de Dieu, il dit au roi Achaz de lui demander un signe pour acquérir la certitude du secours que Dieu était disposé à lui accorder : “*Demande un signe au Seigneur ton Dieu*”. Et ce roi impie de répondre : “*Je ne veux pas le demander, ne voulant pas tenter Dieu*”. (Isaïe VII, II.). Il dit cela parce qu'il se confiait dans ses forces pour vaincre ses ennemis sans le secours de Dieu, mais le prophète l'en reprit : “*Ecoutez, maison de David, est-ce trop pour vous de fatiguer les hommes que vous fatiguiez aussi mon Dieu* ? Il nous le donne à entendre par ces paroles : est à charge à Dieu et l'offense celui qui néglige de lui demander les grâces qu'il nous offre.

· 4°) “*Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau et je vous soulagerai*”.

(Math. XI, 28.) Mes pauvres enfants, dit le Sauveur, en lutte avec vos ennemis, écrasés sous le poids de vos péchés, ne perdez pas courage, recourez à moi dans la prière. Je vous communiquerai la force de résister et porterai remède à tous vos malheurs. Ailleurs, par la bouche d'Isaïe : "*Venez et discutons ensemble. Si vos péchés sont comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige*" (Isaïe I, 18). O hommes, recourez à moi ! Auriez-vous la conscience toute souillée, ne laissez pas de venir. Je vous permets de me reprendre, pour ainsi dire, si jamais, après avoir recouru à moi, je ne vous rends point, par ma grâce, blancs comme neige.

Qu'est-ce que la prière ? Ecoutons saint Jean Chrysostome : "La prière est une ancre assurée pour qui est en péril de naufrager, un trésor immense de richesses pour qui est pauvre, un remède très efficace pour qui est infirme et un préservatif infaillible pour qui veut se conserver en santé". Ecoutons encore saint Laurent Justinien : "La prière apaise le courroux de Dieu : il s'empresse de pardonner à qui le prie avec humilité". Elle obtient en grâce tout ce qu'on demande, surmonte toutes les forces de l'ennemi. En somme, elle change les hommes, d'aveugles en clairvoyants, de faibles en forts, de pécheurs en saints".

Qui a besoin de lumière la demande à Dieu, et elle lui sera accordée : "*Aussitôt après avoir*

recouru à lui, dit Salomon, *Dieu m'a communiqué la sagesse*" (Sagesse VII. 7). Qui a besoin de force la réclame à Dieu, elle lui sera communiquée : "A peine ai-je ouvert la bouche pour prier, dit David, j'ai reçu de Dieu son secours" (Psaume, CXVIII, 131.) Et comment les martyrs auraient-ils jamais acquis assez d'énergie pour résister aux tyrans sans la prière qui leur valut une force capable de braver les tourments et la mort ?

5°) Bref, celui qui emploie cette arme puissante de la prière, affirme saint Pierre Chrysologue, ne tombe pas dans le péché, se détache de la terre, s'élève vers le ciel pour y demeurer et commence, dès cette vie, à jouir de la conversation avec Dieu".

Que sert donc de s'inquiéter et de dire : "Qui sait si je suis inscrit ou non au livre de vie ? Qui sait si Dieu m'accordera la grâce efficace et la persévérance ? "Ne vous inquiétez de rien, répond l'Apôtre, mais en toute circonstance, faites connaître vos besoins à Dieu par des prières et des supplications avec des actions de grâces" (Phil., IV, 6.) Quelle utilité à se morfondre, dit-il, dans ces angoisses et ces craintes ? Allons, chassez toutes ces préoccupations ; elles ne sont bonnes qu'à diminuer votre confiance et à vous rendre plus tiède et plus paresseux dans votre marche sur le chemin du salut. Priez, implorez sans cesse, faites entendre à Dieu vos prières, remerciez-le tou-

jours de s'être engagé à vous accorder les faveurs que vous désirez à la seule condition de les lui demander : la grâce efficace, la persévérance, le salut et tout ce à quoi vous aspirez.

Le Seigneur nous a jetés dans la bataille pour y lutter contre de puissants ennemis. Mais il est fidèle à ses promesses, il ne souffre pas que l'attaque dépasse notre capacité de résistance : "*Dieu est fidèle, il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces*". (I Cor., X, 13). Il est fidèle, secourant aussitôt qui l'invoque. Le docte cardinal Gotti écrit : "Le Seigneur n'est pas tenu de nous donner toujours une grâce égale à la tentation ; mais quand, dans la tentation, nous recourons à lui, il est obligé de nous communiquer la force suffisante pour nous rendre capables de résister actuellement, au moyen de la grâce toute prête et offerte à chacun".

Nous pouvons tout, avec le divin secours, donné à chacun s'il le sollicite humblement. Nous sommes donc sans excuse si nous nous laissons vaincre par la tentation. Nous subissons la défaite par notre seule faute, parce que nous ne prions pas. Avec la prière nous triompherons sûrement de toutes les embûches et de toutes les violences de nos adversaires. "Par la prière, écrit saint Augustin, on échappe à tout danger".

§ 3

Dieu est toujours prêt à nous exaucer.

6°) Selon saint Bernardin de Sienne, la prière est une ambassadrice fidèle, avantageusement connue du roi du ciel. Habituée à être reçue jusque dans la chambre royale et à fléchir par ses instances le cœur d'un roi enclin à la pitié, elle en obtient toute espèce de secours pour nous, pauvres malheureux, qui gémissons, en proie à tant de luttes et de misères, dans cette vallée de larmes".

Quand le Seigneur entend nos prières, nous assure Isaïe, aussitôt il se sent ému de compassion pour nous. Il ne nous laisse pas pleurer longtemps. A l'instant même il nous répond et satisfait à toutes nos demandes : "*Tu ne pleureras plus désormais. A ton premier cri, il te fera grâce ; dès qu'il t'aura entendu, il t'exaucera.*" (Isaïe XXX , 19). Dans un autre passage, le Seigneur parle par la bouche de Jérémie. Se plaignant de nous, il dit : "*Suis-je devenu pour Israël un désert ou une terre de ténèbres ? Pourquoi donc mon peuple a-t-il dit : Nous nous retirons, nous ne viendrons plus à vous*". (Jér., II, 31.) Pourquoi, dit le Seigneur, déclarez-vous ne plus vouloir recourir à moi ? Ma miséricorde serait-elle pour vous par hasard une terre stérile, incapable de produire aucun fruit de grâce une terre tardive, trop lente à porter

du fruit ? Notre Maître plein d'amour a voulu, par ces mots, nous donner à entendre qu'il ne laisse jamais d'exaucer nos prières sans retard. Il veut aussi reprendre ceux qui cessent de le prier par crainte de n'être pas exaucés.

7°) Si Dieu nous admettait à lui exposer nos suppliques seulement une fois par mois, ce serait une insigne faveur. Les rois de la terre donnent audience de rares fois dans l'année, mais Dieu donne toujours audience. "A tout instant, écrit saint Jean Chrysostome, il est disposé à entendre nos requêtes. Etant prié, jamais ne se vérifie le cas d'un refus envers qui l'implore". Ailleurs il ajoute : "Quand nous prions Dieu, avant que nous terminions de lui exposer nos désirs, déjà il nous exauce". Du reste, nous en avons la promesse de Dieu même : "*Lorsqu'ils parleront encore, je les aurai écoutés*". (Isaïe, LXV, 24.) "*Le Seigneur, dit David, se tient près de tous ceux qui l'invoquent avec sincérité* (c'est-à-dire comme on doit). *Il fera la volonté de ceux qui le craignent ; il exaucera leurs prières et il les sauvera*" (Psaume, CXLIV, 19.) C'était là un sujet de gloire pour Moïse, il s'écriait : "*Quelle est la grande nation qui ait des dieux près d'elle comme nous avons notre Dieu, toutes les fois que nous l'invoquons*". (Deut., IV, 7.) Pauvres et impuissantes créatures, les dieux des païens étaient sourds aux supplications de leurs adorateurs. Mais notre Dieu tout puissant n'est

pas sourd à nos prières : toujours présent à qui l'implore et prompt à lui octroyer toutes les grâces sollicitées. “*Aujour où je l'invoquerai, je le sais, Dieu est pour moi*” s'écriait le Psalmiste (Psaume, LV, 10). Seigneur, en ceci je vous ai reconnu pour mon Dieu, tout de bonté et de miséricorde, en vous voyant me secourir aussitôt à chacun de mes recours vers vous.

§ 4

**Ne pas demander des choses
de peu de valeur.
Prier vaut mieux que méditer.**

8°) Nous sommes dénués de tout. Mais si nous prions, nous cessons d'être pauvres. Si nous sommes pauvres, Dieu est riche : Dieu est libéral, dit l'Apôtre, envers qui l'appelle à son aide : “*Riche envers tous ceux qui l'invoquent*”. (Rom. X, 12.) Puisque nous avons à faire à un Maître d'infînie puissance et d'infînie richesse — saint Augustin nous y exhorte — ne lui réclamons pas des riens, des choses sans valeur, mais de précieuses faveurs. Si quelqu'un mendiait à un roi une petite pièce de monnaie, un sou, il semblerait lui faire injure. Par contre nous honorons Dieu, nous honorons sa miséricorde et sa libéralité

quand, à la vue de notre misère et de notre totale indignité, nous implorons néanmoins ses grâces, nous fiant à sa bonté et à sa fidélité, de par sa promesse d'accorder à qui le prie toute grâce demandée : “*Vous demanderez tout ce que vous voudrez et vous l'obtiendrez*”. (Joan., XV, 7.) Au dire de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, le Seigneur se sent si honoré et si consolé, quand nous réclamons ses grâces, qu'il nous en remercie en quelque sorte. Nous semblons alors lui ouvrir la voie pour nous combler de ses bienfaits et pour contenter son inclination à faire du bien à tous. Soyons-en persuadés, quand nous sollicitons de Dieu ses grâces, il nous donne toujours plus que nous ne demandons. “*Si la sagesse fait défaut à quelqu'un d'entre vous, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous abondamment, sans rien reprocher*”. (Jac., 1, 5). Ainsi parle saint Jacques, pour nous démontrer que Dieu n'est pas comme les hommes, avare de ses biens. Les hommes, même riches, même charitables et généreux s'ils distribuent des aumônes, n'ont pas la main large, et le plus souvent donnent moins qu'on ne leur demande, parce que leur richesse, si grande soit-elle, est toujours limitée ; ainsi plus ils en donnent et plus il leur en manque. Mais Dieu donne de ses biens, quand on le prie (*affluenter*), c'est-à-dire à large main, donnant toujours plus qu'on ne lui réclame, parce que

sa richesse est infinie : plus il donne et plus il lui reste à donner.

“Vous êtes bon, Seigneur et clément et plein de compassion pour tous ceux qui vous invoquent”. (Psaume LXXXV, 5.) Vous, mon Dieu, disait donc David, vous êtes par trop libéral et condescendant avec qui vous invoque. Vos miséricordes à son égard sont tellement abondantes qu’elles dépassent ses demandes.

9°) Toute notre attention doit donc porter sur ce point : prier avec confiance, certains que, si nous prions, s’ouvriront pour nous tous les trésors du ciel. *“Appliquons-nous-y, dit saint Jean Chrysostome, et nous nous ouvrirons le ciel”.* La prière est un trésor : plus on prie, plus on en recueille de grâces. *“Chaque fois que l’homme recourt à Dieu, avec ferveur, par la prière, affirme saint Bonaventure, il acquiert des biens plus précieux que le monde entier”.*

Certaines âmes dévotes consacrent beaucoup de temps à la lecture et à la méditation, mais s’appliquent peu à la prière. Il est hors de doute que la lecture spirituelle et la méditation des vérités éternelles sont choses fort utiles. Mais bien plus utiles, dit saint Augustin, la prière : *“Par la lecture et la méditation nous comprenons nos devoirs, mais par la prière nous obtenons la grâce de les remplir”*. Que sert de connaître à quoi nous sommes tenus et ne pas le faire, sinon nous rendre plus

coupables devant Dieu ? Lisons et méditons tant qu'il nous plaira, nous n'accomplirons jamais nos obligations, si nous ne demandons pas à Dieu son aide à cet effet.

10°) De là cette réflexion de saint Isidore : “A aucun moment, le démon ne s'efforce davantage de nous distraire avec la pensée des affaires temporelles comme quand il s'aperçoit que nous sommes occupés à prier et à demander à Dieu ses grâces”. Et pourquoi ? Parce qu'il voit, cet ennemi, qu'en aucun autre temps nous n'acquérons plus de trésors en biens célestes qu'au moment où nous prions.

Le fruit le plus précieux de l'oraison mentale, le voici : demander à Dieu des grâces nécessaires à la persévérance et au salut éternel. Pour ce motif principalement, l'oraison mentale est moralement nécessaire à l'âme pour se maintenir en grâce avec Dieu : parce que si une personne ne se recueille pas dans le temps de la méditation pour demander les secours nécessaires à sa persévérance, elle ne le fera pas à d'autres moments. Sans la méditation, en effet, elle ne pensera pas à les demander. Elle ne songera même pas au besoin qu'elle a de les demander. Au contraire, celui qui chaque jour, fait sa méditation verra bien les besoins de son âme, les dangers qui l'entourent, la nécessité où il est de prier. Aussi priera-t-il et obtiendra-t-il les

grâces qui lui permettront ensuite de persévé-
rer et d'opérer son salut.

Le père Segneri, parlant de lui, racontait comment, au début, il s'attachait à produire plus d'affections que de prières. Mais reconnaissant ensuite la nécessité et l'immense utilité de la prière, depuis lors, en se livrant beaucoup à l'oraison mentale, il s'appliquait surtout à prier.

11°) “*Comme le petit de l'hirondelle, ainsi je crierai*”, disait le pieux roi Eséchias (Is. XXXVIII, 14) Les petits de l'hirondelle ne font autre chose que crier, réclamant ainsi secours et nourriture à leurs mères. Tous, nous devons agir de même si nous voulons conserver la vie de la grâce. Il nous faut toujours crier, implorant l'aide de Dieu pour éviter la mort du péché et progresser dans son amour. Le père Rodriguez rapporte que les anciens pères du désert, nos premiers maîtres en spiritualité, tinrent conseil entre eux pour savoir quel serait l'exercice le plus utile et le plus nécessaire au salut éternel. Ils se décidèrent pour la répétition fréquente de cette brève invocation de David : “*Deus, in adjutorium meum intende* — Seigneur venez à mon aide”. Doit agir de même, écrit Cassien, qui veut se sauver, répétant sans cesse : Mon Dieu, aidez-moi ; mon Dieu, aidez-moi. Il nous faut le faire dès le premier instant de notre réveil, y persister dans toutes nos néces-

sités et occupations spirituelles et temporelles, mais plus spécialement quand nous nous voyons molestés par quelque tentation ou passion.

Au dire de saint Bonaventure, on obtient parfois la grâce, par une courte prière, plus vite qu'avec beaucoup d'autres œuvres saintes. Et, ajoute saint Ambroise, "qui prie obtient déjà, car demander c'est recevoir".

Il n'y a donc point, conclut saint Jean Chrysostome, d'homme plus puissant qu'un homme en prière "car il se rend participant de la puissance de Dieu". "Pour s'élever à la perfection, disait saint Bernard, il y faut la méditation et la prière. Avec la méditation nous voyons ce qui nous manque, avec la prière nous obtenons ce dont nous avons besoin".

Conclusion

12°) En somme, sans la prière, le salut est fort difficile et même impossible, comme nous l'avons vu, selon la Providence ordinaire. Mais avec la prière, le salut est chose sûre et très facile. Il n'est pas nécessaire de nous retirer dans un désert et nous y nourrir d'herbes. Que nous coûte de dire : "Mon Dieu, aidez-moi ; Seigneur, assistez-moi, ayez pitié de moi ?" Est-il rien de plus facile ? Et ce peu

suffira pour nous sauver, si nous sommes attentifs à le faire.

Saint Laurent Justinien nous exhorte de façon particulière à nous efforcer de prier, au moins au début de chaque action. Cassien atteste que les anciens Pères insistaient vivement sur le recours à Dieu par de courtes et fréquentes invocations. "Que personne, disait saint Bernard, ne fasse peu de cas de sa prière, puisque Dieu en fait cas et nous accorde ce que nous demandons ou le plus utile pour nous".

Comprendons-le, si nous ne prions pas nous sommes sans excuse. En effet, la grâce de la prière est donnée à chacun. Il est toujours en notre pouvoir de prier, dès lors que nous le voulons, comme l'affirmait David en parlant de lui-même : "*Au dedans de moi est une prière pour le Dieu de ma vie, je dirais à Dieu : Vous êtes mon défenseur*". (Psaume, XLI, 9, 10.) Si nous ne sommes pas sauvés, à nous seuls la faute. **Nous manquerons notre salut uniquement pour n'avoir pas prié.**

CHAPITRE TROISIÈME

LES CONDITIONS DE LA PRIÈRE

1°) “*En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera*”. (Joan., XVI, 23.) C'est donc une promesse de Jésus Christ : tout ce qu'en son nom nous demanderons avec les conditions requises. “*Beaucoup*, dit saint Jacques, demandent et n'obtiennent pas, parce qu'ils demandent mal” (Jacq., IV, 3.) Saint Basile, à la suite de cette parole de l'Apôtre, a écrit : “C'est pourquoi, parfois tu demandes et ne reçois pas, parce que tu as prié de façon défectueuse, avec peu de foi ou de confiance, avec peu de désir d'obtenir la grâce, ou réclamant des biens non favorables au salut, ou sans persévérance. Partant, saint Thomas réduit à quatre les conditions requises pour que la prière obtienne son effet : **que l'homme demande — pour lui-même — des choses nécessaires au salut — avec piété et persévérance.**



§ 1

OBJET DE LA PRIÈRE

I — Peut-on prier efficacement
pour les autres ?

2°) La première condition de la prière est donc que l'on demande pour soi. Le Docteur angélique, en effet, pense qu'un homme ne peut obtenir pour les autres — à titre de justice — la vie éternelle et non plus, par conséquent, les grâces en relation avec le salut. Car la promesse, comme il le rappelle, a été faite, non pour les autres, mais pour ceux qui prient “il vous donnera”. Ce nonobstant, beaucoup de docteurs tiennent pour une opinion contraire. Ils s'appuient sur l'autorité de saint Basile qui enseigne que la prière, en vertu de la divine promesse, obtient infailliblement son effet même en faveur des autres, pourvu que ceux-ci n'y mettent pas un obstacle positif. Ils se basent sur les Ecritures : “*Priez les uns pour les autres afin d'être guéris. La prière fervente du juste est très efficace*”. (Jac. V, 16.) *Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient*”. (Luc VI, 28.) Et mieux encore sur ce texte de saint Jean : “*Si quelqu'un voit commettre à son frère un péché qui ne donne pas la mort, qu'il prie, et Dieu laissera la vie à celui qui*

commet de ces péchés qui ne donnent pas la mort". (I Joan., V, 16.) Saint-Augustin, saint Bède, saint Ambroise et d'autres expliquent ces mots : péchés qui ne donnent pas la mort, pourvu que ce pécheur ne soit pas dans l'intention de rester obstiné jusqu'à la mort ! Pour un tel obstiné serait requise une grâce fort extraordinaire. Du reste, pour les autres pécheurs non coupables de pareille malice, l'Apôtre promet leur conversion à qui prie pour eux : "Qu'il prie, et Dieu donnera la vie à ce pécheur".

II — Nous devons prier pour les pécheurs

3°) D'ailleurs, personne ne met en doute que les prières des autres n'aident beaucoup les pécheurs et ne soient très agréables à Dieu. Et Dieu se plaint de ses serviteurs oublieux de lui recommander les pécheurs, comme il s'en plaignait un jour à sainte Marie-Madeleine de Pazzi : "Vois, ma fille, comme les chrétiens se trouvent entre les mains du démon. Ils en seraient dévorés, si les élus ne les délivraient pas par leur prières". Dieu attend cela plus spécialement des prêtres et des religieux. Cette même sainte disait à ses religieuses : "Mes sœurs, Dieu ne nous a pas séparés du monde pour que nous fassions le bien seulement pour nous, mais encore pour que nous l'apaisions en faveur des pécheurs". Le Seigneur lui-

même dit à cette sainte : “Je vous ai donné à vous, mes épouses de choix, la cité du refuge (c'est-à-dire la Passion de Jésus-Christ), afin que vous ayez où recourir pour aider mes créatures. C'est pourquoi recourez à elle ; là, portez secours à mes créatures en perdition et donnez la vie pour elles”. Pour lors, la sainte, enflammée d'un saint zèle, offrait à Dieu, cinquante fois par jour, pour les pécheurs, le sang du Rédempteur et se consumait du désir de leur conversion, en disant : “Oh ! quelle peine, Seigneur, de voir qu'on pourrait secourir tes créatures en donnant sa vie pour elles et ne pouvoir le faire !” Du reste, dans tout exercice de piété, elle recommandait à Dieu les pécheurs. Il est écrit dans sa vie qu'elle ne passait pas une heure du jour sans prier pour eux. Fréquemment aussi, elle se levait au milieu de la nuit et s'en allait devant le saint Sacrement, prier pour les pécheurs. Et néanmoins, elle fut rencontrée, une fois, fondant en larmes ; on lui en demanda la cause, elle répondit : “Parce qu'il me semble ne rien faire pour le salut des pécheurs”.

Elle en arrivait à s'offrir, pour leur conversion, à souffrir même les peines de l'enfer, pourvu qu'elle n'y eût point à haïr Dieu. Plusieurs fois, il plut à Dieu de l'affliger de graves douleurs et maladies pour le salut des pécheurs. Elle priait spécialement pour les prêtres, voyant que leur vie édifiante était une

occasion de salut pour les autres, et leur vie peu édifiante, une occasion de ruine pour beaucoup. C'est pourquoi, elle priait le Seigneur de punir sur elle leurs fautes : "Seigneur, disait-elle, fais-moi mourir et revenir à la vie, tant et tant de fois... jusqu'à ce que je satisfasse pour eux à ta justice". Et l'on raconte, dans sa vie, que cette sainte, par ses prières, délivra, en effet, beaucoup d'âmes des mains de Lucifer.

4°) J'ai voulu entrer dans ces détails touchant le zèle de cette sainte. Mais au reste, toutes les âmes qui sont vraiment enflammées d'amour pour Dieu ne cessent de prier pour les pécheurs. Et comment est-il possible à une personne qui aime Dieu, voyant l'amour qu'il porte aux âmes, ce qu'a fait et souffert Jésus Christ pour leur salut et le désir du Sauveur que nous le prions pour les pécheurs, comment, dis-je, est-il possible à cette personne de considérer ensuite avec indifférence tant de pauvres âmes qui vivent sans Dieu, esclaves de l'enfer, et ne pas se décider et s'appliquer à prier, fréquemment le Seigneur de donner lumière et force à ces malheureux pour sortir du misérable état dans lequel ils dorment et vivent pour leur perte !

Dieu, il est vrai, ne nous a pas promis de nous exaucer lorsque ceux, pour lesquels nous prions, mettent un obstacle positif à leur conversion. Mais, bien des fois, le Seigneur,

par sa bonté, eu égard aux prières de ses serviteurs, s'est plu, par des grâces extraordinaires, à remettre en état de salut les pécheurs les plus aveuglés et les plus obstinés. Pourtant ne laissons jamais, dans la célébration ou l'audition de la messe, dans la communion, la méditation ou la visite au saint Sacrement, de recommander toujours à Dieu les pauvres pécheurs. Au dire d'un savant auteur, celui qui prie pour les autres verra d'autant plus vite exaucées les prières qu'il fait pour lui-même.

Ceci soit dit en passant. Mais revenons à considérer les autres conditions requises par saint Thomas pour que la prière obtienne son effet.

III — Demander des grâces nécessaires au salut.

5°) L'autre condition assignée par ce saint Docteur est de demander les grâces nécessaires au salut. Car la promesse d'exaucer la prière n'est pas faite pour les grâces temporelles, non nécessaires au salut de l'âme. Saint Augustin enseigne, expliquant les paroles de l'Evangile "en mon nom" citées plus haut : "N'est pas demandé au nom du Sauveur tout ce qui est demandé contre l'objet du salut".

6°) Certaines fois, nous réclamons des faveurs temporelles et Dieu ne nous exauce

pas. Mais il ne nous exauce pas, ajoute le même saint Docteur, parce qu'il nous aime et veut user de miséricorde envers nous : "Celui qui supplie Dieu avec fidélité pour les besoins de cette vie est écouté par miséricorde, et, par miséricorde, non exaucé. Ce qui est utile au malade, le médecin ne le connaît-il pas mieux que le malade ?" Le médecin qui aime son malade ne lui concède pas ce qu'il sait devoir lui être nuisible. Oh ! combien s'ils étaient malades ou pauvres, ne tomberaient pas dans les péchés dans lesquels ils tombent, étant riches ou bien portants. C'est pourquoi, le Seigneur, à certains qui implorent la santé du corps ou les biens de la fortune, les leur refuse, parce qu'il les aime : voyant qu'ils leur seraient une occasion de perdre la grâce ou du moins de s'attarder dans la vie spirituelle.

Du reste, nous n'entendons pas par là imputer à défaut la demande à Dieu des choses nécessaires à la vie présente pour autant qu'elles conviennent au salut éternel, à l'exemple de la prière du Sage : "*Accorde-moi seulement le nécessaire à ma subsistance.*" (Prov. XXX.) Ce n'est donc pas défectueux, explique saint Thomas, d'éprouver pour de tels biens une sollicitude modérée. Le défaut consiste à concevoir pour eux une préoccupation exagérée, comme s'ils constituaient tout notre bien.

Aussi, lorsque nous demandons à Dieu ces grâces temporelles, nous devons toujours le faire avec résignation et à cette condition qu'elles soient utiles à nos âmes. Voyons-nous le Seigneur ne pas nous les accorder ? Tenons-le pour certain : il nous les refuse alors par un effet de son amour envers nous et en prévision du tort qui en résulterait pour notre santé spirituelle.

7°) Souvent nous réclamons à Dieu d'être délivrés d'une tentation dangereuse, et Dieu ne nous exauce pas non plus. Il permet qu'elle continue à nous harceler. Comprendons qu'alors Dieu le permet pour notre plus grand bien. Ni les tentations, ni les mauvaises pensées ne nous éloignent de Dieu, mais le consentement. Quand l'âme, dans les tentations, se recommande à Dieu et, avec son aide, résiste, oh ! comme elle s'avance alors dans la perfection et parvient à une plus étroite union avec Dieu ! Voilà pourquoi Dieu ne l'exauce pas.

Saint Paul priait instamment pour être délivré des tentations d'impureté : "Il m'a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan pour me souffleter. C'est pourquoi trois fois, j'ai prié le Seigneur de l'éloigner de moi". Mais le Seigneur lui répondait : "Il te suffit d'avoir ma grâce". (2 Cor., XII, 7-9) Ainsi, même dans les tentations, nous devons prier Dieu avec résignation, en disant : "Seigneur,

délivrez-moi de cet ennui s'il est expédient de m'en délivrer; ou alors portez-moi secours pour résister à tout assaut de mes ennemis. Voici comment lui-même nous en assure par la bouche du Psalmiste : "*Dans la tribulation tu m'as invoqué et je t'ai délivré; je t'ai exaucé au sein de la tempête, je t'ai éprouvé dans les eaux de la contradiction*". (Psaume LXXX, 8.)

8°) Les autres conditions finalement assignées par saint Thomas à la prière sont de prier avec *piété* et avec *persévérance*. Par piété on entend l'humilité et la confiance; par la persévérance, ne pas cesser de prier jusqu'à la mort. Or de ces conditions, les plus nécessaires à la prière sont : l'humilité, la confiance et la persévérance. Il nous faut ici parler de chacune en particulier.

§ 2

PRIER AVEC HUMILITÉ

9°) Le Seigneur, certes, regarde les prières de ses serviteurs, mais de ses serviteurs humbles. "*Il a regardé la prière des humbles*" (Psaume CI, 18). Autrement, loin de les regarder, il les rejette : "*Dieu résiste aux superbes, et aux humbles il donne sa grâce*". (Jac. IV, 6.) Dieu n'écoute pas les prières des orgueilleux.

leux, confiants dans leur force. Aussi les laisse-t-il dans leur propre misère. En cet état privés du divin secours, sans aucun doute ils se perdront. David le déplorait : “*Avant d'être humilié, j'ai péché*” (Psaume CXVIII, 67). J'ai péché, disait-il, parce que je n'ai pas été humble. Il en advint de même à saint Pierre. Jésus Christ l'avait pourtant bien averti : cette nuit tous les disciples devaient abandonner leur Maître : “*Vous tous, vous serez scandalisés à mon sujet*”. (Math. XXVI, 31.) Néanmoins, au lieu de reconnaître sa faiblesse et d'appeler le Seigneur à son aide pour ne pas lui être infidèle, trop confiant dans ses forces, Pierre déclare : “*Même si tous étaient scandalisés à ton sujet, moi je ne le serai jamais !*” (Math., XXVI, 33) Et le Rédempteur eut beau réitérer sa prédiction et avec cette particularité qu'en cette nuit, avant le chant du coq, il l'aurait renié trois fois, malgré cela, se fiant à son courage, il se vanta en ces termes : “*Même s'il fallait mourir avec toi, je ne te renierai pas !*” (Ibid., 35) Mais qu'arriva-t-il ? A peine, le malheureux entra-t-il dans la maison du Pape, accusé d'être disciple de Jésus Christ, par trois fois, de fait, il le renia et avec serment, affirmant ne l'avoir jamais connu : “*Et, de nouveau, il nia avec serment : je ne connais pas cet homme*”. (Ibid., 72.) Si Pierre s'était humilié et avait demandé au Seigneur la grâce de la constance, il ne l'aurait pas renié.

10°) Nous devons tous nous persuader qu'élevés à la cime d'une montagne nous sommes comme suspendus au-dessus de l'abîme de tous les pêcheurs, soutenus par cet unique fil: la grâce. Si ce fil se détache de nous, certainement nous tomberons dans cet abîme et commettrons les scélératesses les plus horribles. "*Si Dieu ne m'eût assisté, il s'en serait peu fallu que mon âme n'habitât le séjour des morts*". (Psaume XCIII, 17.) Si Dieu ne m'avait secouru, je serais tombé en mille péchés et me trouverais maintenant en enfer. Ainsi parlait le Psalmiste, ainsi devrait parler chacun de nous. Saint François d'Assise l'entendait de même quand il se déclarait le plus grand pécheur du monde. "Mais, mon Père, lui répliqua son compagnon, ce que vous affirmez là n'est pas vrai. Il en est beaucoup dans le monde certainement pires que vous. Oui, ce que je dis n'est que trop vrai, répondit le saint, car si Dieu n'étendait pas ses mains sur moi, je commettrais tous les péchés". (St Bonav. Legenda S. Francisci ch. 6.)

11°) Il est de foi que, sans l'appui de la grâce, nous ne pouvons accomplir aucune œuvre bonne et pas même concevoir une bonne pensée: Sans la grâce, dit saint Augustin, les hommes ne font absolument aucun bien ni par pensée, ni par action. (De correptione et gratia, ch. II.) Comme l'œil ne peut voir sans lumière, ainsi, ajoutait-il, l'homme

ne peut effectuer aucun bien sans la grâce. L'Apôtre l'avait dit avant lui : “*Non que nous soyons capables par nous-mêmes de penser quelque chose, comme de nous-mêmes, mais notre capacité vient de Dieu*” (2 Cor. III, 5). Et, avant l'Apôtre l'avait proclamé David : “*Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent*” (Psaume CXXXVI. I.) En vain l'homme se travaille pour se sanctifier, si Dieu n'y met pas la main. “*Si le Seigneur ne garde la cité, veille en vain celui qui la garde.*” Si Dieu ne garde l'âme du péché, en vain cherchera-t-elle à s'en garder par ses propres forces. De là, cette protestation du saint prophète : “*Non, je ne me confierai pas dans mon arc*”. (Psaume XLIII, 7.) Donc, je ne veux pas espérer dans mes armes, mais seulement en Dieu qui peut me sauver.

Dès lors, qui a conscience d'avoir fait quelque chose de bien et de n'être pas tombé dans des péchés plus graves que ceux qu'il a commis, doit s'écrier avec saint Paul : “*Par la grâce de Dieu, je suis ce que je suis*” (I Cor. XV, 10). Et pour la même raison, il ne doit cesser de trembler et doit craindre de tomber en toute occasion : “*Ainsi donc, que celui qui croit être debout prenne garde de tomber*” (I Cor. XV 12). Et l'Apôtre en signale la raison dans un autre endroit où il dit : “*Car si quelqu'un s'imagine être quelque chose, alors qu'il n'est rien, il se séduit lui-même*”. (Gal. VI, 3.) C'est

pourquoi saint Augustin a écrit sagement : “La présomption de la fermeté empêche la fermeté d'un grand nombre ; personne ne sera bien ferme, s'il ne se sent infirme” (Sermon LXXVI, 6.) Si quelqu'un déclare ne pas avoir peur, c'est un signe qu'il se fie en lui-même et dans ses résolutions prises. Et, par une si pernicieuse confiance, il se séduit lui-même. Se fiant à ses propres forces, il cesse de craindre, et, ne craignant pas il cesse de se recommander à Dieu ; et alors, certainement, il tombera. Ainsi, également, chacun doit se garder de s'admirer, tirant vaine gloire des péchés des autres. Il doit alors plutôt se croire, de par lui, plus mauvais que les autres et dire : “Seigneur, si vous ne m'aviez aidé, j'aurais fait pire !” Autrement le Seigneur permettra, en châtiment de son orgueil, qu'il tombe en des fautes plus graves et plus honteuses.

Partout l'Apôtre nous avertit de nous procurer le salut éternel, mais comment ? en craignant et tremblant toujours. “*Opérez votre salut avec crainte et tremblement*”. (Philip., II, 12.) Oui, parce que celui qui craint beaucoup de tomber se défie de ses forces. Et c'est pourquoi, plaçant en Dieu sa confiance, il recourra à lui dans les dangers. Dieu le secourra, il vaincra de la sorte les tentations et se sauvera.

Saint Philippe Néri marchant, un jour, à travers Rome, s'en allait répétant : “Je suis

désespéré !” Un religieux l’en reprit. Mais le saint dit alors : “Mon Père, je suis désespéré de moi, mais j’ai confiance en Dieu”. Ainsi faut-il agir nous-mêmes si nous voulons nous sauver. Il faut vivre toujours désespérés de nos propres forces. De la sorte, nous imiterons la conduite de saint Philippe qui, dès le premier instant, à son réveil, disait à Dieu : “Seigneur, aujourd’hui, étendez vos mains sur Philippe, car autrement Philippe vous trahira”.

13°) Voici donc, pour conclure, toute la science, la grande science du chrétien, dit saint Augustin : Connaître qu’il n’est rien et ne peut rien : “Ceci est la grande science : savoir que l’homme n’est rien”. Ainsi il ne cessera de se procurer auprès de Dieu, par ses prières, cette force dont il est dépourvu et dont il a besoin pour résister aux tentations et faire le bien. Et alors il accomplira tout avec humilité : “*La prière d’un homme qui s’humilie percera les nues... et il ne se retirera point jusqu'à ce que le Très-haut l'ait regardé*” (Eccles. 35, 21). La prière d’une âme humble pénètre les cieux. Se présentant devant le trône divin, elle ne partira de là sans que Dieu la regarde et l’exauce. Cette âme serait-elle coupable d’autant de péchés qu’on veut, Dieu ne sait pas mépriser un cœur qui s’humilie : “*Dieu ne méprise pas un cœur contrit et humilié*”. (Psaume, L, 6.)

“Dieu résiste aux superbes et il donne sa grâce aux humbles”. (Jacques, IV, 6.) Autant le Seigneur est sévère avec les orgueilleux et résiste à leurs demandes, autant il est doux et libéral avec les humbles. C'est ce que dit précisément un jour, Jésus Christ, à sainte Catherine de Sienne : “Sache, ma fille, que celui qui persévérera humblement à me demander les grâces fera l'acquisition de toutes les vertus”.

14°) Il est utile d'insérer ici un excellent avertissement fort approprié aux personnes de dévotion, désireuses de se sanctifier. Ces paroles sont du très pieux Mgr Palafox, dans une annotation à la lettre dix-huitième de sainte Thérèse. Elle y écrivait à son confesseur et lui rendait compte de tous les degrés d'oration surnaturelle dont le Seigneur la favorisait. Par contre ce prélat écrit que ces grâces surnaturelles que Dieu daigna accorder à sainte Thérèse et à d'autres saints, ne sont pas nécessaires pour arriver à la sainteté, puisque beaucoup d'âmes y sont parvenues sans elles et, au contraire, beaucoup se sont damnées après les avoir obtenues. Partant, il dit être superflu et même présomptueux de désirer et chercher de tels dons surnaturels. La vraie et unique voie pour devenir une âme sainte est de s'exercer dans les vertus et d'aimer Dieu. On y parvient au moyen de l'oration et en correspondant aux lumières et secours de Dieu qui ne veut rien autre que de nous voir saints : “*La volonté*

de Dieu est que vous soyez saints". (I Thess. IV, 3.)

15°) Aussi, notre pieux écrivain, parlant des degrés de l'oraision surnaturelle — sujet de la lettre de la sainte — c'est-à-dire de l'oraision de quiétude, du sommeil et de la suspension des puissances, de l'union, de l'extase, du rapt, du vol et élan d'esprit, de la blessure spirituelle enfin, écrit sagelement et dit : "Quant à l'oraision de quiétude, ce que nous devons désirer et demander à Dieu, c'est qu'il nous délivre de l'attachement et du désir des biens terrestres ; ils ne donnent pas la paix, mais apportent inquiétude et affliction d'esprit. "Vanité des vanités", comme l'appelle si bien Salomon, et "affliction d'esprit". (Eccl., I, 14.) Le cœur de l'homme ne trouvera jamais la vraie paix, s'il ne se vide de tout ce qui n'est pas Dieu, afin de laisser toute la place à son saint amour, pour que lui seul le possède tout entier. Mais l'âme ne peut réaliser cela d'elle-même. Il faut l'obtenir du Seigneur par des prières répétées.

Quant au *sommeil et suspension des puissances*, nous devons demander à Dieu la grâce de les tenir assoupies par rapport à tout le temporel et seulement en éveil pour considérer la divine bonté et ambitionner l'amour divin et les biens éternels.

Quant à l'*union des puissances*, prions pour qu'il nous donne la grâce de ne penser, de ne

chercher et de ne vouloir sinon ce que Dieu veut, puisque toute la sainteté et la perfection de l'amour consiste à unir notre volonté à celle de Dieu.

Quant à *l'extase* et au *rapt*, prions Dieu pour qu'il nous sorte hors de l'amour désordonné de nous-même et des créatures pour nous attirer tout à lui.

Quant au *vol d'esprit*, prions-le de nous donner la grâce de vivre tous détachés de ce monde et d'imiter les hirondelles qui, même pour s'alimenter, ne s'arrêtent pas sur la terre, mais prennent leur nourriture en volant. Ceci revient à dire : servons-nous de ces biens temporals autant qu'il faut pour sustenter notre vie, mais toujours en volant, sans nous arrêter sur la terre pour chercher les joies mondaines.

Quant à *l'élan d'esprit*, prions Dieu qu'il nous donne le courage et la force de nous faire violence, quand il le faut, pour résister aux assauts de nos ennemis, pour surmonter les passions et embrasser les croix, même au milieu de désolations et dégoûts spirituels.

Enfin quant à la *blessure d'amour*, de même que la blessure, par sa douleur ravive toujours dans une personne, le souvenir de son mal, ainsi nous devons prier Dieu de nous blesser tellement le cœur, avec son saint amour, que nous ayons toujours à nous rappeler sa bonté et l'affection qu'il nous a portées. Qu'ainsi nous vivions, en l'aimant continuellement, le

contentant par nos actions et nos sentiments.

Mais toutes ces grâces ne s'obtiennent pas sans la prière. Avec la prière, pourvu qu'elle soit humble, confiante et persévérente, on obtient tout.

§ 3

PRIER AVEC CONFIANCE

I — Rôle de la confiance

16°) L'avertissement le plus important que nous donne l'apôtre saint Jacques, si nous voulons, par la prière, obtenir de Dieu ses grâces, est de prier avec une confiance sûre d'être exaucée et sans hésiter : “*Qu'il demande avec foi, sans hésiter*”. (Jacques I, 6.) La prière, enseigne saint Thomas, comme elle puise dans la charité la force de mériter, ainsi d'autre part, reçoit de la foi et de la confiance son efficacité d'impénétration. Même enseignement chez saint Bernard : “Seule notre confiance, dit-il, nous obtient les divines miséricordes. Dieu se complait grandement dans notre confiance en sa miséricorde : c'est là honorer et exalter cette infinie bonté qu'en nous créant, il a voulu manifester au monde. *Qu'ils se réjouissent donc, ô mon Dieu*, disait le prophète royal, *tous ceux qui espèrent en vous*,

car ils seront éternellement heureux, et vous, vous habiterez toujours en eux". (Psaume V, 12.) Dieu protège et sauve tous ceux qui se confient en lui : "Il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui". (Psaume, XVII, 31.) *Vous sauverez ceux qui espèrent en vous". (Psaume XVI, 7.)* Oh ! les grandes promesses adressées dans les Saintes Ecritures, à ceux qui espèrent en Dieu ! Qui espère en Dieu ne tombera pas dans le péché : "Tous ceux qui mettent leur espérance en lui ne seront point frustrés". (Psaume, XXXIII, 23.) Oui, explique David, le Seigneur tient ses yeux tournés vers tous ceux qui se confient en sa bonté, pour les délivrer, par son secours de la mort du péché : "Voici, les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent et sur ceux qui espèrent en sa miséricorde pour délivrer leurs âmes de la mort". (Psaume XXXII. 18-19.) Ailleurs, Dieu parle lui-même : "Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai, je le protègerai... je le sauverai, je le glorifierai" (Psaume XC, 14-15.) Notez le mot - *parce que* - ; parce que celui-ci a mis en moi sa confiance, je le protègerai, le délivrera de ses ennemis et du péril de tomber. Finalement, je lui donnerai la gloire éternelle. Isaïe, parlant de ceux qui placent en Dieu leur espoir, écrit : "Mais ceux qui espèrent dans le Seigneur renouveleront leur force ; ils prendront des ailes comme l'aigle ; ils courront sans se fatiguer et ils marcheront sans se

lasser" (Isaïe XI, 31). Ceux-ci laisseront leur faiblesse présente et acquerront en Dieu une grande force. Ils n'éprouveront ni défaillance, ni fatigue à marcher dans la voie du salut ; mais ils courront, ils y voleront comme des aigles. "*Votre force sera dans le silence et l'espérance*". (Isaïe, XXX, 15.) Toute notre force, en somme, ce même prophète nous en avertit, consiste à mettre toute notre confiance en Dieu et à nous taire, c'est-à-dire à reposer dans les bras de sa miséricorde, sans nous fier à nos propres industries et aux moyens humains.

17°) Où s'est-il jamais vérifié le cas de quelqu'un se perdant après avoir eu confiance en Dieu ? "*Personne n'a espéré dans le Seigneur et a été confondu*" (Eccli., II, 11.) Cette confiance donnait à David la certitude de n'avoir jamais à se perdre : "*En toi, j'ai espéré Seigneur, je ne serai pas éternellement confondu*". (Psaume, XXX, I.)

Est-ce que, par hasard, demande saint Augustin, Dieu pourrait être trompeur ? Et tandis qu'il s'offre à nous soutenir dans les dangers, si nous nous appuyons sur lui, voudrait-il, ensuite, se retirer de nous, quand nous recourrons à lui ? David proclame heureux qui se fie à Dieu : "*Bienheureux l'homme qui espère en vous*". (Psaume, LXXXIII, 13.) Et pourquoi ? parce que, répond le même prophète, "*celui qui se confie en Dieu se trouve*

toujours entouré de la divine miséricorde". (Psaume, XXXI, 10.) Ainsi il sera à tel point entouré et gardé tout à l'entour par Dieu, qu'il sera à l'abri de ses ennemis et du danger de se perdre.

18°) C'est pourquoi l'Apôtre nous recommande tant de conserver en nous la confiance en Dieu, laquelle — il nous en avertit — certainement reçoit de lui une précieuse récompense : "*N'abandonnez pas votre confiance qui aura une grande rémunération*". (Hébr. X, 35.) Telle sera notre confiance, telles seront les grâces que nous recevrons de lui. Si notre confiance est grande, grandes seront aussi les grâces. "Une grande confiance, mérite de grandes faveurs" écrit saint Bernard. Il compare la miséricorde divine à une immense fontaine : qui y puise avec le récipient d'une confiance plus grande en retire une plus grande abondance de biens. "L'huile de la miséricorde, Seigneur, vous ne la servez, dit-il, que dans les vases de la confiance". Déjà le prophète l'avait exprimé par ces mots : "*Faites paraître votre miséricorde sur nous, Seigneur, selon l'espérance que nous avons eue en vous*". (Psaume XXXII, 22.) Et cela se vérifie bien dans le centurion à qui le Rédempteur dit : "*Va et qu'il te soit fait comme tu as cru*". (Math., VIII, 13.)

Le Seigneur le révéla à sainte Gertrude : celui qui le prie avec confiance, il lui fait,

d'une certaine manière, une telle violence qu'il ne peut pas ne pas l'exaucer en tout ce qu'il lui réclame. "La prière, dit saint Jean Climaque, fait une sainte violence à Dieu". Oui, elle lui fait violence, mais une chère et agréable violence.

19°) "*Approchons-nous donc, nous avertit saint Paul, approchons-nous avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce dans un secours opportun*". (Hébr. IV, 16.) Le trône de la grâce, c'est Jésus. Il est assis maintenant à la droite du Père, non sur un trône de justice, mais de grâce : pour nous obtenir le pardon, si nous nous trouvons en état de péché ; nous aider à persévérer, si nous jouissons de son amitié. A ce trône, il nous faut recourir toujours avec confiance, c'est-à-dire avec cette confiance que nous inspire la foi dans la bonté et la fidélité de Dieu. N'a-t-il pas promis d'exaucer qui le prie avec confiance, une confiance durable et sûre. Par contre qui le prie avec hésitation, dit saint Jacques, qu'il ne pense pas recevoir quelque chose. "*Celui qui hésite est semblable au flot de la mer qui est agité et poussé de côté et d'autre par le vent. Que cet homme là ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur*". (Jacques I, 6-7.) Il ne recevra rien, car l'injuste défiance qui l'agit empêche la divine miséricorde d'accueillir ses requêtes... "Tu n'as pas demandé comme il

convient, dit saint Basile, parce que tu a demandé en doutant". Tu n'as pas reçu la grâce, parce que tu as demandée sans confiance.

David a dit que notre confiance doit être solide comme une montagne qui ne s'ébranle sous le choc d'aucun vent. "*Ceux qui se confient dans le Seigneur sont comme la montagne de Sion. Il ne sera jamais ébranlé celui qui habite dans Jérusalem*". (Psaume, CXXXIV, I.) Et voici ce dont nous avertit le Rédempteur, si nous voulons obtenir les grâces désirées : "*Quoi que ce soit que vous demandiez en priant, croyez que vous le recevrez, et cela vous arrivera*". (Marc, XI, 24.) N'importe quelle grâce demandée, soyez sûrs de l'obtenir et ainsi vous l'aurez.

II — Fondement de notre confiance.

20°) Mais dira quelqu'un : moi, misérable, sur quoi fonder cette confiance sûre d'obtenir l'objet de ma demande ? Sur la promesse faite par Jésus Christ : "*Demandez et vous recevrez*". (Joan., XVI, 24.) Qui craindra d'être trompé, s'écrit saint Augustin, quand la Vérité nous promet ? "Comment pourrons-nous douter d'être exaucés quand Dieu, la Vérité même, s'engage à nous accorder ce que, dans la prière, nous implorons de lui ? "Certaine-

ment, poursuit-il, le Seigneur ne nous exhorteit pas à lui demander ses grâces s'il n'avait l'intention de nous les distribuer. "C'est précisément ce que Dieu nous inculque si fort et, si souvent répète dans la sainte Ecriture : "*Priez... demandez... cherchez..., etc*" (Math., VII), et vous obtiendrez selon vos désirs. "*Vous demanderez ce que vous voudrez et cela vous sera accordé*". (Joan., XV, 7.) Pour nous amener à prier avec la confiance voulue, le Sauveur nous apprend dans sa prière, le *Notre Père*, que recourant à Dieu pour recevoir les grâces nécessaires au salut, — le *Pater* les contient toutes, — nous l'appelions non pas *Seigneur*, mais *Père* : "*Pater noster*". Car il veut que nous sollicitions de Dieu les grâces avec la confiance d'un enfant pauvre et malade, implorant de son propre père nourriture et remèdes. Si un fils est mourant de faim, il lui suffit de le manifester à son père et aussitôt, son père lui procurera des aliments. Atteint par la morsure d'un serpent venimeux, il n'a qu'à montrer sa blessure à son père, et son père, tout de suite, y appliquera le remède déjà en sa possession.

21°) Donc, appuyés sur les divines promesses, demandons toujours avec une confiance, non vacillante, mais ferme et inébranlable, comme nous y invite l'Apôtre : "*Restons inébranlablement attachés à la profession de notre espérance, car celui qui a fait la*

promesse est fidèle''.

(Hébr. X, 23.) Autant est certaine la fidélité de Dieu à ses promesses, autant doit être sûre notre confiance d'être exaucés quand nous prions Dieu. Et quand même, parfois, soit peut-être aridité, soit trouble provenant d'une faute, nous n'éprouverions pas, en priant, cette confiance sensible que nous voudrions avoir, faisons effort, malgré tout, pour prier, pour ne pas nous lasser de prier, car Dieu ne se lassera pas de nous exaucer. Il nous écoutera même mieux parce que nous l'invoquerons alors avec plus de défiance de nous-mêmes et avec la seule confiance en sa bonté et en sa fidélité, étant donnée sa promesse d'exaucer qui le prie.

Dans nos tribulations, nos craintes et nos tentations, oh ! combien est agréable à Dieu de nous voir espérer contre toute espérance, c'est-à-dire contre ce sentiment de défiance éprouvé alors à cause de notre désolation. C'est de quoi saint Paul loue le patriarche Abraham : "*Ayant espéré contre l'espérance*". (Rom., IV, 18.)

22°) Au dire de saint Jean : qui place en Dieu une ferme confiance certainement se sanctifie : "*Quiconque espère ainsi en lui se sanctifie à sa ressemblance, car il est lui-même saint*".

(Joan, III, 3.) Car Dieu fait abonder les grâces en tous ceux qui se confient en lui. Par cette confiance, tant de martyrs, tant de jeunes vierges, tant d'enfants, malgré l'épou-

vante produite par les tourments que leur préparaient les tyrans, ont surmonté tourments et tyrans.

Parfois nous prions et Dieu, nous semble-t-il, ne peut pas nous écouter. Ne nous lassons pas alors de persévéérer dans la prière et l'espoir. Disons alors avec Job : “*Quand même il me tuerait, j'espèrerais en lui*” (Job, XIII, 15.) Mon Dieu, me chasseriez-vous de devant votre face, je n'en continuerais pas moins à vous prier et à espérer dans votre miséricorde. Agissons ainsi et nous recevrons du Seigneur tout ce que nous désirons. Telle fut la conduite de la Chananéenne, et elle obtint de Jésus tout ce qu'elle voulait. Cette femme, ayant sa fille possédée du démon, pria le Rédempteur de délivrer son enfant : “*Ayez pitié de moi, j'ai ma fille affreusement tourmentée par le démon*”. (Math., XV, 22.) Le Seigneur lui répondit ne pas être envoyé pour les païens dont elle était, mais pour les Juifs. Elle ne perdit pas courage et se reprit à prier avec confiance : “Seigneur, vous pouvez me consoler, à vous de me consoler : “*Seigneur, à mon secours*”. (Ibid., 25.) Jésus répliqua : “*Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens*”. (Ibid., 27.) Mais Seigneur, reprit-elle, même aux petits chiens on distribue les miettes de pain qui tombent de la table : “*même les petits chiens mangent les miettes*”. (Ibid. 27.) Le Sauveur voyant la grande confiance de cette

femme la félicite et lui accorde la grâce s'écriant : “*O femme, grande est ta foi, qu'il te soit fait selon tes désirs*”. (Ibid., 28.) Et qui jamais, dit l'Ecclésiastique, a-t-il appelé Dieu à son aide et Dieu l'a-t-il méprisé et non secouru ?

23°) Saint Augustin nous dit : “La prière est une clef qui ouvre le ciel en notre faveur. Au même instant où notre prière monte vers Dieu, descend vers nous la grâce demandée”. Le prophète royal déclare aller de pair et nos supplications et la miséricorde divine : “*Béni soit Dieu qui n'a pas rejeté ma prière, ni éloigné de moi sa miséricorde*”. (Psaume LXV, 20.) Le même saint Augustin conclut de là : Quand nous sommes en prière, nous devons être assurés que le Seigneur nous a déjà exaucés : “Quand tu verras que la prière n'est pas éloignée de toi, sois certain que n'est pas éloignée sa miséricorde”.

Quant à moi, je le dis franchement, jamais je ne me sens au cœur plus de consolation et plus de confiance pour mon salut qu'en étant occupé à prier et à me recommander à Dieu. Le même effet, je pense, est produit chez les autres fidèles. De fait, les autres signes de salut sont tous incertains et sujets à l'erreur ; mais que Dieu exauce qui le prie avec confiance, c'est vérité certaine et infaillible, comme est infaillible que Dieu ne puisse manquer à ses promesses.

24°) Lorsque nous nous voyons faibles et impuissants à surmonter une passion ou une grande difficulté pour exécuter ce que Dieu exige de nous, disons hardiment avec l'Apôtre : “*Je puis tout en celui qui me fortifie*”. (Philip., IV, 13.) Ne disons pas comme d'aucuns : “Je ne peux pas, je n'ose pas”. Par nos propres forces, c'est certain, nous ne pouvons rien, mais avec le secours divin nous pouvons tout. Si Dieu disait à quelqu'un : “Prends cette montagne sur tes épaules et porte-la, je t'aiderai” ne serait-il pas insensé et incrédule s'il répondait : je ne veux pas la prendre, car je n'ai pas la force de la porter ? Ainsi, quand nous connaissons toute l'étendue de notre misère et de notre faiblesse et que nous nous sentons plus assaillis par les tentations, ne perdons pas courage, levons les yeux vers Dieu et disons avec David : “*Le Seigneur est mon secours et je mépriserai mes ennemis*” (Psaume, CXVII, 6.) Avec l'aide de Dieu, je vaincrai et mépriserai tous les assauts de mes ennemis. Et quand nous nous trouvons en danger d'offenser Dieu ou en une autre affaire de conséquence, et, incertains, ne savons à quoi nous résoudre, recommandons-nous à Dieu, lui disant : “*Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui craindrais-je ?*” (Psaume XXVI, I.) Et Dieu, soyons-en sûrs, nous éclairera et nous préservera de tout mal.

III — La prière des pécheurs.

25°) Mais, je suis pécheur, dira quelqu'un, et dans l'Ecriture je lis : "*Dieu n'exauce pas les pécheurs*". (Joan., IX, 31.) Saint Thomas répond avec saint Augustin que ces paroles furent prononcées par l'aveugle-né "quand il n'était pas encore parfaitement éclairé". D'autre part, le Docteur Angélique observe que cette réflexion est juste si on parle de la prière faite par le pécheur "en tant que pécheur" c'est-à-dire quand il demande par désir de continuer à pécher, par exemple, s'il appelait à son aide pour se venger de son ennemi ou venir à bout d'un coupable dessein. Cette remarque s'applique aussi au pécheur qui prie Dieu de le sauver mais sans avoir le moindre désir de sortir de l'état de péché. Il est de ces malheureux qui aiment les chaînes avec lesquelles le démon les tient liés comme des esclaves. Leurs prières ne sont pas exaucées par Dieu, parce que prières téméraires et abominables. Se peut-il témérité comparable à celle d'un homme résolu à solliciter la faveur d'un prince que non seulement il a plusieurs fois offensé, mais qu'il se propose de continuer à offenser ? C'est dans ce sens que l'Esprit Saint déclare détestable et odieuse à Dieu la prière de celui qui "détourne les oreilles" de peur d'entendre les ordres du Seigneur. "Si

quelqu'un détourne l'oreille pour ne pas écouter la loi, sa prière même est une abomination". (Prov., XXVIII, 9.) A de tels suppliants le Seigneur déclare : "Il ne vous sert de rien de me prier, car je détournerai de vous mes yeux, et lorsque vous multiplieriez les prières, je n'écouterai point". Telle était précisément la prière de l'impie roi Antiochus : il suppliait Dieu et lui promettait beaucoup, mais avec feinte et avec un cœur obstiné dans le péché. Il le faisait seulement pour échapper au châtiment qui pesait sur lui. C'est pourquoi le Seigneur ne prêta pas l'oreille à ses prières et le fit mourir rongé de vers : "Ce scélérat priait le Seigneur, mais ne devait pas obtenir miséricorde".

26°) D'autres péchent par fragilité ou sous l'impulsion d'une violente passion. Ils gémissent sous le joug de l'ennemi, désirent rompre ces chaînes de la mort et sortir de ce misérable esclavage. Dans ce but, ils demandent secours à Dieu. Leur prière, si elle est persévérente, certes sera exaucée par le Seigneur qui a dit : "*Quiconque demande reçoit et qui cherche trouve*" (Math., VII, 8.) *Quiconque*, explique l'auteur de l'œuvre imparfaite, soit juste, soit pécheur. Et en saint Luc parlant de celui qui donna tous les pains à son ami, moins à cause de son amitié que de son importunité, Jésus Christ déclare : "*Je vous le dis, alors même qu'il ne se lèverait pas pour les lui donner en sa*

qualité d'ami, néanmoins à cause de son importunité, il se lèvera pour lui donner tout ce dont il a besoin". (Luc, XI, 8.) Ainsi donc la prière persévérande obtient de Dieu la miséricorde, même pour ceux qui ne sont pas ses amis.

Ce que l'on n'obtient pas au titre de l'amitié, dit saint Jean Chrysostome, on l'obtient par la prière. Bien plus, ajoute-t-il, auprès de Dieu, la prière a plus de poids que l'amitié. Et saint Basile ne doute pas que les pécheurs n'obtiennent ce qu'ils demandent s'ils persévérent dans la prière. Saint Grégoire parle de même : "Qu'il crie, le pécheur, et sa prière parviendra jusqu'à Dieu". Même doctrine, sous la plume de saint Jérôme : "Même le pécheur, dit-il, peut appeler Dieu son Père, s'il supplie de l'accepter à nouveau pour son fils. Il suivra l'exemple du Prodigue, qui, avec ce nom, s'adressait à son père : "Père, j'ai péché", bien qu'il ne fut pas encore pardonné. Si Dieu n'exauce pas les pécheurs, dit saint Augustin, en vain le publicain aurait-il imploré son pardon : "*Seigneur, ayez pitié de moi, pécheur*". (Luc X, 13.) Or l'Evangile l'atteste, le publicain, à sa prière, reçut le pardon : "*Celui-ci descendit justifié dans sa maison*".

27°) Plus que tous les autres, le Docteur angélique examine ce point par le menu. Il n'hésite pas à affirmer que le même pécheur est exaucé, s'il prie. Bien que sa prière ne soit pas méritoire, dit-il, elle a cependant la force

d'obtenir "l'impétration ne s'appuyant pas sur la justice, mais sur la divine bonté".

Ainsi, précisément priait Daniel : "*Mon Dieu, prétez l'oreille et écoutez, car ce n'est pas à cause de nos justices que nous déposons devant vous nos supplications, mais à cause de vos grandes miséricordes*". (Dan., IX, 18.)

Lors donc que nous prions, dit saint Thomas, être amis de Dieu n'est pas nécessaire pour en recevoir les grâces demandées, "la prière même nous rend ses amis". Saint Bernard y ajoute une très belle raison : "La prière du pécheur en vue de sortir du péché naît du désir de rentrer en grâces avec Dieu. Pourquoi donc, interroge le saint, Dieu donnerait-il au pécheur un tel désir, s'il ne voulait pas l'exaucer ?"

La sainte Ecriture relate beaucoup d'exemples de pécheurs délivrés du péché en priant. Tels furent le roi Achab, Manassé, Nabuchodonosor. Ainsi le bon larron. Grand effet, grande valeur de la prière ! Deux pécheurs meurent sur le Calvaire à côté de Jésus Christ. L'un, parce qu'il prie "*souvenez-vous de moi*" se sauve ; l'autre parce qu'il ne prie pas, se damne.

28°) Somme toute, dit saint Jean Chrysostome, "aucun pécheur repentant n'a imploré le Seigneur sans obtenir ce qu'il désirait". Mais à quoi bon alléguer davantage autorités et raisons pour démontrer cette vérité, quand

Jésus lui-même nous dit : “*Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes chargés et je vous soulagerai*”. (Math. XI, 28.) ““*Qui êtes chargés*” d’après saint Jérôme, saint Augustin et le commun des interprètes, donne à entendre les pécheurs qui gémissent sous le poids de leurs fautes. Recourant à Dieu, ils seront, certes, suivant cette promesse soulagés par lui et sauvés moyennant sa grâce. “Ah ! s’écrie saint Jean Chrysostome, nous désirons moins être pardonnés que Dieu n’aspire à nous pardonner.” Il n’est point de grâce, ajoute-t-il, qui ne s’obtienne par la prière, émanerait-elle du pécheur le plus désespéré soit-il, à la condition d’être persévérente. “Il n’est rien que la prière n’obtienne, même si tu es coupable de mille péchés ; mais prière véhémente, instante”.

Notons cette parole de saint Jacques : “*Si quelqu’un de vous manque de sagesse ; qu’il la demande à Dieu, qui donne à tous abondamment et sans rien reprocher et elle lui sera donnée*”. (Jacques, I, 5.) Tous ceux qui recourent à Dieu par la prière sont par lui exaucés et comblés de biens “il donne abondamment”. Mais prêtons une attention particulière aux mots qui suivent : “et sans rien reprocher”. Cela signifie que Dieu n’agit pas comme les hommes. Nous, quand une personne vient nous demander un service, si auparavant, en quelque circonstance, elle nous a offensés, nous lui reprochons aussitôt ses torts à notre

égard. Le Seigneur ne procède pas de la sorte avec qui le prie, serait-il le plus grand pécheur du monde. Quand il lui demande une grâce utile à son salut éternel, Dieu, sans lui reprocher les déplaisirs reçus, l'accueille sans délai, le console, l'exauce, l'enrichit largement de ses dons comme s'il n'en avait jamais été offensé.

29°) Avant tout, pour nous encourager à prier, le Rédempteur nous dit : “*En vérité, je vous le dis, tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, il vous l'accordera*” . (Joan., XVI, 2.) C'est comme s'il disait : “Allons, pécheurs, ne vous découragez pas, ne souffrez pas que vos fautes vous empêchent de recourir à mon Père et d'espérer de lui votre salut, si vous le désirez. Vous n'avez de mérites pour obtenir les grâces sollicitées, mais seulement des démerites pour recevoir des châtiments. Agissez ainsi : allez à mon Père, en mon nom, et, par mes mérites, réclamez-lui les grâces que vous désirez. Et moi, je vous promets et je vous jure (les mots “*en vérité, en vérité, je vous le dis*” sont une sorte de serment) tout ce que vous demanderez, mon Père vous l'accordera. Oh ! Dieu, quelle consolation plus grande pour un pécheur, après sa ruine, que cette certitude de recevoir *tout ce qu'il implorera de Dieu au nom de Jésus Christ*.

30°) Je dis — *tout ce qui regarde le salut éternel* —. Car, pour les biens temporels, nous

l'avons déjà dit plus haut, le Seigneur, même supplié, certaines fois ne nous les accorde pas, voyant que ces biens nuiraient à notre âme. Quant aux biens spirituels, sa promesse de nous exaucer n'est pas conditionnelle, mais absolue. D'où cet avertissement de saint Augustin : "Les choses que Dieu promet absolument, nous devons les demander avec la certitude de les obtenir". Et comment donc le Seigneur, ajoute le saint, pourra-t-il nous rien refuser, quand nous le prions avec confiance, alors qu'il désire plus nous dispenser ses grâces que nous de les recevoir".

31°) Selon saint Jean Chrysostome "le Seigneur s'irrite contre nous seulement quand nous négligeons de lui réclamer ses dons. Et comment arriverait-il que Dieu refusât d'exaucer une âme qui lui demande des choses en tout conformes à son bon plaisir ? Quand l'âme lui dit : "Seigneur, je ne sollicite point les biens de cette terre : richesses, plaisirs, honneurs, je vous demande seulement votre grâce ; délivrez-moi du péché, accordez-moi une bonne mort et le paradis ; donnez-moi surtout votre saint amour, grâce, selon saint François de Sales, à réclamer par-dessus toutes les autres ; donnez-moi la résignation à votre volonté... Quand une âme prie de la sorte, comment est-il possible que Dieu ne veuille pas l'exaucer ? Et quelles demandes écoutez-vous donc, mon Dieu, interroge

saint Augustin si vous n'exaucez pas celles qui sont toutes selon votre cœur ?

Mais ce qui doit surtout raviver notre confiance, lorsque nous sollicitons de Dieu des grâces spirituelles, c'est cette parole de Jésus Christ : “*Si donc, vous autres, tout méchants que vous êtes, savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père céleste donnera-t-il l'Esprit-Saint à ceux qui le prient ?*” (Luc, XI, 13.) Si vous, dit le Rédempteur, si attachés à vos intérêts, parce que pleins d'amour-propre, vous ne savez refuser à vos enfants ce qu'ils vous demandent, combien plus votre Père céleste, qui vous aime plus qu'aucun père terrestre vous accordera-t-il ses dons spirituels lorsque vous l'en prierez !

§ 4

PRIER AVEC PERSÉVÉRANCE

I — Obligation d'implorer constamment la grâce de la persévérence finale.

32°) Il est donc nécessaire que nos prières soient humbles et confiantes. Mais cela ne suffit pas pour assurer la persévérence finale et, avec elle, le salut éternel. Les prières particulières pourront bien nous procurer les

grâces particulières que nous sollicitons de Dieu, mais si elles ne sont pas persévérandes, elles n'obtiendront pas la persévérance finale, qui, contenant la somme de nombreuses grâces réunies, requiert des prières multipliées et continuées jusqu'à la mort.

La grâce du salut n'est pas une grâce seule, mais une chaîne de grâces qui ensuite s'unissent toutes avec la grâce de la persévérance finale. Or, à cette chaîne de grâces, doit correspondre, pour ainsi dire, une autre chaîne, celle de nos prières. Si, par notre négligence, nous rompons la chaîne de nos prières, se brisera aussi la chaîne de grâces qui doivent nous obtenir le salut, et nous ne nous sauverons plus.

33°) En vérité, la persévérance finale ne saurait être méritée par nous, comme l'enseigne le saint concile de Trente : "Elle ne peut nous venir d'ailleurs que de Celui qui a la puissance de soutenir celui qui est debout, afin qu'il reste debout persévéramment". Néanmoins saint Augustin assure que ce grand don de la persévérance peut se mériter en quelque sorte par la prière, c'est-à-dire s'obtenir en priant. Et le Père Suarez ajoute : "Celui qui prie l'obtient infailliblement. Mais pour l'obtenir et se sauver, dit saint Thomas, il faut une persévérande et continue prière : Après le baptême, est nécessaire à l'homme une continue prière pour parvenir au ciel".

Et le sauveur l'avait dit maintes fois avant eux : “*Il faut toujours prier sans se lasser jamais*”. (Luc, XVIII, I.) “*Veillez et priez sans cesse, afin que vous soyez trouvés dignes d'échapper à tous ces maux qui doivent arriver et vous tenir debout en présence du Fils de l'homme*”. (Luc, XXI. 3.) Le même avis était déjà donné dans l'Ancien Testament : “*Que rien ne t'empêche de prier toujours*”. (Eccli., XVIII, 22.) “*Bénis Dieu en tout temps, demande-lui qu'il dirige tes voies*”. Aussi l'Apôtre inculquait à ses disciples de ne pas abandonner la prière : “*Priez sans cesse*”. (I Thess., V, 17.) “*Persévérez dans la prière, apportez-y de la vigilance*”. (Coloss., IV, 2.) “*Je veux donc que les hommes prient en tout lieu*”. (I Tim., II, 8.)

Le Seigneur est tout disposé à nous donner la persévérance et la vie éternelle, mais dit saint Nil, il n'entend l'octroyer sinon à qui la sollicite de lui avec persévérence. De nombreux pécheurs avec l'aide de la grâce réussissent à revenir à Dieu et à recevoir le pardon ; mais ensuite, parce qu'ils cessent de demander la persévérance, ils retombent et perdent tout.

34°) Il ne suffit pas, dit saint Bellarmin d'implorer la grâce de la persévérance une fois ou peu de fois. Nous devons la réclamer toujours, chaque jour, jusqu'à la mort, si nous voulons l'obtenir. “*Chaque jour la demander pour l'obtenir chaque jour*”. Qui la demande

pour un jour, l'obtiendra pour ce jour-là, mais s'il ne la demande pas le lendemain, le lendemain, il tombera. C'est ce que le Sauveur a voulu nous donner à entendre dans la parabole de cet ami qui ne consentit à donner les pains à qui les lui demandait, sinon après de nombreuses et importunes instances : “*Quand même il ne se lèverait pas pour lui donner parce qu'il est son ami, il se lèvera à cause de son importunité, et lui donnera autant de pains qu'il en a besoin*”. (Luc, XI, 8.) Or, si un tel ami, remarque saint Augustin, seulement pour se libérer de l'importunité de celui-ci, lui donnerait, bien qu'à contrecœur, les pains réclamés, combien plus un Dieu, bonté infinie, animé d'un si ardent désir de nous communiquer ses biens, nous donnera-t-il ses grâces, quand nous les réclamerons. D'autant plus que lui-même nous exhorte à les solliciter et qu'il est mécontent si nous ne les demandons pas.

Le Seigneur est donc prêt à nous octroyer le salut et toutes les grâces à cet effet, mais il exige que nous les lui demandions sans nous lasser, constamment et jusqu'à l'importunité. Corneille de la Pierre écrit sur le texte d'Evangile cité : “Dieu veut nous voir persévérandans la prière jusqu'à l'importunité”. Les hommes ici-bas ne peuvent subir les importuns, Dieu au contraire, non seulement nous supporte, mais il nous désire importuns à requérir ses grâces et spécialement la sainte

persévérence. Selon saint Grégoire, Dieu veut que nous lui fassions violence par nos prières. “Cette violence, loin de l’irriter, l’apaise”.

35°) De sorte que, pour obtenir la persévérence, il faut toujours nous recommander à Dieu, le matin, le soir, dans la méditation, à la messe, à la communion, en tout temps, mais spécialement au moment de la tentation, en disant et en répétant alors : Seigneur, aidez-moi, Seigneur assistez-moi, étendez vos mains sur moi, ne m’abandonnez pas, ayez pitié de moi.

Est-il rien de plus facile à dire : “Seigneur, aidez-moi, assistez-moi ? Sur ces paroles du Psalmiste : “*Au-dedans de moi, est une prière pour le Dieu de ma vie*” (Psaume XLI, 9.) la Glose explique : “Quelqu’un objectera : je ne puis jeûner, faire des aumônes. Si on lui dit : prie, il ne pourra pas se récuser ainsi. Car il n’est chose plus aisée que la prière. Mais il ne faut jamais cesser de prier ; il nous faut, pour ainsi dire, faire continuellement violence à Dieu afin qu’il nous secoure continuellement. Cette violence lui est chère et agréable, dit Tertullien. Et saint Jérôme nous l’assure : “Plus nos supplications sont persévérandes et importunes, plus elles sont agréées de Dieu”.

36°) “*Heureux l’homme qui m’écoute, dit l’Esprit-Saint, qui veille chaque jour*” par ses prières “aux portes” de ma miséricorde. (Prov., VIII, 23.) *Heureux*, ajoute Isaïe, *tous*

ceux qui attendent (Isaïe XXX, 18) leur salut du Seigneur, en priant jusqu'à la fin. C'est pourquoi dans l'Evangile, Jésus Christ nous exhorte à prier, mais de quelle manière ? “*Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira*”. (Luc, XI, 9.) Il suffisait d'avoir dit : “demandez”, pourquoi ajouter “cherchez, frappez” ? Mais non, il n'était pas superflu de les ajouter. Par ces paroles, le Rédempteur a voulu insinuer que nous devons imiter les pauvres quand ils mendient. S'ils ne reçoivent pas l'aumône demandée et sont renvoyés, il ne laissent pas de la réclamer et reviennent à la charge. Si le maître de la maison ne se présente plus, ils se mettent à frapper aux portes au point de se rendre importuns et ennuyeux. Voilà la conduite que Dieu veut nous voir tenir : Que nous priions et reprenions à prier, ne cessant jamais de le prier de nous assister, nous secourir, nous donner ses lumières, nous communiquer sa force, ne pas permettre qu'il nous arrive jamais de perdre sa grâce.

Le docte Lessius enseigne qu'il ne peut être excusé de faute grave celui qui, en état de péché ou en danger de mort, ne prie point, ni celui qui néglige de prier pendant un temps considérable, c'est-à-dire selon lui, pendant un ou deux mois. Mais ceci s'entend hors du temps des tentations ; car qui se trouve assailli par une tentation grave, sans aucun doute

pèche gravement s'il ne recourt à Dieu par la prière, l'appelant à son aide pour résister à cette tentation, conscient que sans cela il se mettrait dans un péril prochain ou plutôt certain de succomber.

II — Pourquoi Dieu diffère de nous accorder la persévérence finale.

37°) Mais dira quelqu'un : Puisque le Seigneur peut et veut me donner la sainte persévérence, pourquoi ne pas l'octroyer une fois pour toutes, quand je l'implore de lui ? Nombreuses sont les raisons qu'en apportent les saints Pères. Dieu ne l'accorde pas d'un seul coup et la diffère précisément pour mieux éprouver notre confiance.

Autre motif, dit saint Augustin, afin que nous soupirions davantage après elle. "Les grandes grâces, dit-il, requièrent un grand désir". En effet, les biens promptement obtenus ne sont pas tenus en aussi haute estime que ceux longtemps désirés.

Dieu agit encore de la sorte, afin que nous ne l'oubliions pas. Si nous étions certains de notre persévérence et de notre salut et n'avions pas besoin de l'aide continue de Dieu pour nous conserver dans sa grâce et nous sauver, facilement nous oublierions Dieu. Le besoin oblige les pauvres à fréquenter les maisons des riches. Aussi le Seigneur

pour nous attirer à lui comme s'exprime saint Jean Chrysostome, pour nous voir souvent à ses pieds et ainsi pouvoir nous combler davantage de ses bienfaits, retarde jusqu'au moment de notre mort de nous donner la grâce complète du salut.

Enfin, Dieu le veut, pour que, continuant à prier, nous nous serrions plus étroitement à lui par les doux liens de l'amour. Suivant ce même saint Jean Chrysostome "la prière, en nous habituant à nous entretenir avec Dieu, forme entre lui et nous un puissant lien d'amour". Ce continual recours à Dieu par la prière, cette attente confiante des grâces désirées, oh ! quel feu ardent et quel lien d'amour... pour nous enflammer et nous lier plus étroitement à Dieu.

38°) Mais jusques à quand aurons-nous à prier ? Toujours, répond le même saint jusqu'à ce que nous entendions la sentence favorable de notre salut éternel ; en d'autres termes : jusqu'à la mort. "Ne cessez pas tant que vous n'aurez pas reçu". il ajoute "Celui qui dit : Je ne cesserai de prier que je ne me voie sauvé, celui-là se sauvera certainement".

Il en est beaucoup, écrit l'Apôtre, qui courrent pour remporter le prix, mais le reçoit celui qui réussit à le prendre : "*Ne savez-vous pas que ceux qui courrent dans le stade courent tous, mais qu'un seul remporte le prix ? Courez de manière à le remporter*". (I Cor., IX, 24.)

Pour nous sauver, il ne suffit donc pas de prier, il nous faut prier toujours, jusqu'au moment de recevoir la couronne promise par Dieu, mais promise seulement aux âmes constantes à le prier jusqu'à la fin.

39°) Si donc nous voulons nous sauver, nous devons agir à l'exemple de David qui tenait toujours ses yeux tournés vers le Seigneur pour implorer son secours et ne pas être vaincu par ses ennemis. “*Mes yeux sont constamment tournés vers le Seigneur, car c'est lui qui retirera mes pieds du filet*”. (Psaume XXIV, 15.) Car le démon ne cesse de nous tendre de continues embûches pour nous dévorer suivant ce qu'écrivit saint Pierre : “*Votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui dévorer*”. (I Petr. V, 8.) Ainsi devons-nous constamment rester, les armes à la main, pour nous défendre contre un tel ennemi, et dire avec le prophète royal : “*Je poursuivrai mes ennemis, et les atteindrai, et ne reviendrai pas sans les avoir anéantis*”. (Psaume XVII, 38.) Je n'abandonnerai pas le combat tant que je ne verrai mes adversaires défaits.

Mais comment pourrons-nous obtenir cette victoire si importante pour nous et si difficile ? “Seulement avec des prières, nous répond saint Augustin, mais des prières très persévérandes”. Et jusques à quand ? Tant que durera le combat. “Et la lutte ne cessant

jamais, ainsi, jamais ne cessons d'implorer la miséricorde. De même qu'il nous faut combattre continuellement, continuellement nous devons réclamer à Dieu son secours pour ne pas être vaincus. Malheur, dit le Sage, à qui dans cette bataille abandonne la prière : “*Malheur à ceux qui ont perdu l'endurance*”. (Eccles. II, 16.) Nous nous sauverons, nous avertit l'Apôtre, mais à cette condition : “*Pourvu que nous retenions fermes jusqu'à la fin, la confiance et la gloire que nous espérons*”. (Hébr., III, 6) ; si nous sommes constants à prier avec confiance jusqu'à la mort.

40° Disons donc avec le même Apôtre, animés de courage, au souvenir de la miséricorde de Dieu et de ses promesses. “*Qui donc nous séparera de l'amour du Christ ? Sera-ce la tribulation, l'angoisse*”... ou le péril de perdre les biens de cette terre ; *les persécutions*” des démons ou des hommes, les tourments des tyrans ? “*Mais en tout cela nous demeurerons victorieux* - saint Paul nous inspire courage - *par Celui qui nous a aimés*”. (Rom., VIII, 35-37.) Non, disait-il, aucune tribulation, aucune angoisse, aucun péril, aucune persécution ou tourment ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Jésus Christ. Parce que nous vaincrons tout avec le secours de Dieu, combattant par amour de ce Maître qui a donné sa vie pour nous.

Le Père Hippolyte Durazzo, le jour où il se résolut à quitter la prélature romaine pour se donner tout à Dieu, en entrant, comme il le fit plus tard, dans la Compagnie de Jésus, craignant d'être infidèle par suite de sa faiblesse, disait à Dieu : "Seigneur, maintenant que je me suis donné tout à vous, par pitié, ne m'abandonnez pas." Il entendait Dieu lui dire en son cœur : "C'est plutôt moi qui dois t'avertir de ne pas me laisser." Et finalement le serviteur de Dieu confiant dans la divine bonté et dans son secours, conclut par ces paroles : "Donc, mon Dieu, vous ne m'abandonnerez pas, et moi je ne vous abandonnerai pas".

41°) En définitive, si nous voulons que Dieu ne nous abandonne pas, nous ne devons cesser, nous, de toujours le prier de ne pas nous abandonner. Si nous le faisons, certainement il nous assistera toujours et ne permettra jamais que nous nous séparions de lui et perdions son amitié. A cette fin, ayons soin de solliciter sans cesse, non seulement la persévérance finale et les grâces nécessaires à son obtention, mais en même temps et par avance, implorons toujours la grâce de continuer à prier. Ce fut le don précieux qu'il promit à ses élus par la bouche du prophète : "*Et je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, un esprit de grâce et de supplica-*

tion" (Zach. XII, 10.) Oh ! quelle grande grâce est l'esprit de prière, c'est-à-dire la grâce octroyée par Dieu à une âme de toujours prier. Ne nous lassons donc point de réclamer toujours à Dieu cette grâce et cet esprit de continuelle prière. Car si nous prions toujours, nous obtiendrons certainement du Seigneur la persévérance et toutes les autres faveurs souhaitées : Dieu ne pouvant manquer à sa promesse d'exaucer quiconque le prie. "*Nous sommes sauvés en espérance*", dit saint Paul. (Rom., VII, 24.)

Avec cette espérance de toujours prier, nous pouvons nous tenir pour sauvés. Cette espérance, disait le Vénérable Bède, nous ouvrira certainement l'entrée de la cité céleste.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--------------------------------------|---|
| Préface du Traducteur | 2 |
| Dédicace à Jésus et à Marie | 7 |
| Introduction nécessaire à lire | 9 |

CHAPITRE PREMIER

NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE

| | |
|---|----|
| § 1. La prière, nécessaire au salut, de nécessité de précepte et de moyen | 16 |
| § 2. Sans la prière, impossible de résister aux tentations et de pratiquer les coman- dements | 22 |
| § 3. L'invocation des saints et des âmes du Purgatoire : 1° L'intercession des saints | 29 |
| 2° L'intercession des âmes du Purgatoire... | 30 |
| 3° Obligation de prier pour les âmes du Pur- gatoire | 32 |
| 4° Est-il nécessaire d'invoquer les saints ?. | 38 |
| § 4. Intercession de la Sainte-Vierge | 41 |
| Conclusion | 46 |

CHAPITRE DEUXIÈME

EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE

| | |
|--|----|
| § 1. Excellence de la prière et son pouvoir auprès de Dieu | 47 |
| § 2. Force de la prière contre les tentations ... | 49 |
| § 3. Dieu est toujours prêt à nous exaucer | 54 |
| § 4. Ne pas demander des choses de peu de valeur. Prier vaut mieux que méditer | 56 |
| Conclusion | 61 |

CHAPITRE TROISIÈME

LES CONDITIONS DE LA PRIÈRE

| | |
|---|-----|
| § 1. Objet de la prière: | |
| 1° Peut-on prier efficacement pour les autres ? | 64 |
| 2° Nous devons prier pour les pécheurs.... | 65 |
| 3° Demander des grâces nécessaires au salut..... | 68 |
| § 2. Prier avec humilité | 71 |
| § 3. Prier avec confiance: | |
| 1° Rôle de la confiance | 80 |
| 2° Fondement de notre confiance | 85 |
| 3° La prière des pécheurs | 91 |
| § 4. Prier avec persévérance: | |
| 1° Obligation d'implorer constamment la grâce de la persévérance finale | 98 |
| 2° Pourquoi Dieu diffère de nous accorder la persévérance finale | 104 |